Gouvy

VIE COMMUNALE

N° 59
JUIN
2023

LANCEMENT DU EGUICHET ÉLECTRONIQUE

A lire en page 7

PREMIÈRE BIENNALE DES ARTS DE GOUVY !

A lire en page 20

LE NOM DES RUES DE VOS VILLAGES

A lire en page 40

www.gouvy.be

SOMMAIRE

- Conseil communal 4
- Population - État civil 5
- L'administration communale vous informe 7
- Le CPAS vous informe 9
- Enfance - Jeunesse - Enseignement 11
- Social 17
- Culture - EPN 18
- Association - Jumelage 22
- Tourisme - Evènements 24
- Aînés 25
- Nature - Environnement 26
- Energie 31
- Mobilité 32
- Sports 33
- Economie-Commerces et services 34
- Agenda 35

A l'attention des groupements et associations :
La prochaine édition de « La Vie Communale » sortira **FIN SEPTEMBRE 2023**. Pour toute insertion dans cette revue, veuillez contacter Valérie Grolet au 080/29.20.21 - valerie.grolet@gouvy.be.

Editeur responsable :
Véronique Léonard, Bourgmestre
Bovigny, 59 – 6671 GOUVY

Coordination communale :
Valérie GROLET
valerie.grolet@gouvy.be
080/29.20.21

Photo cover : © Donald Bentvelsen
Un peu de surplus d'eau dans le ruisseau dit "Sterpigny".

Les membres du Collège Communal sont à votre disposition sur rendez-vous. Si vous souhaitez rencontrer la Bourgmestre ou un(e) Échevin(e), n'hésitez pas à prendre rendez-vous : les numéros de téléphone et les adresses mail se trouvent sur www.gouvy.be. Vous pouvez aussi obtenir leurs coordonnées à l'administration communale : 080/29.29.29.

EDITORIAL

Bonjour à toutes et tous,

Depuis le mois d'avril, notre commune vit au rythme des travaux. Et oui, des chantiers ont vu le jour à plusieurs endroits ces dernières semaines :

- rénovation de l'école de Beho ;
- réfection de voiries et aménagements de sécurité à Baclain, Cherain, Rettigny et Vaux, réfection du parking de l'école de Cherain ;
- création d'une liaison de distribution d'eau entre Baclain et Courtil ;
- et réfection des murs du cimetière de Gouvy.

Quelques dossiers administratifs sont en cours de finalisation pour des travaux qui devraient débuter/se poursuivre cette année :

- pose du réseau d'égouttage, renouvellement de la distribution d'eau et réfection de voiries à Gouvy village ;
- création d'un parking à proximité de l'école Sainte-Thérèse ;
- réfection de la cour de l'église de Sterpigny ;
- réfection des murs des cimetières à Baclain et Montleban.

La Région wallonne entamera également le chantier de réfection de la rue d'Houffalize le 1er août prochain.

Le collège est heureux de voir enfin des projets en route administrativement depuis 2-3 ans se concrétiser. C'est ici que nous pouvons percevoir toute la complexité du travail administratif mené par les agents communaux mais aussi la patience dégagée pour les faire aboutir.

Début juin, nous avons laissé les travaux de côté le temps d'un long et beau week-end pour fêter dignement un anniversaire. 20 ans d'amitié, 20 ans de rencontre, 20 ans de découverte des régions respectives... Le week-end de la Pentecôte, nous avons reçu les habitants de la Drôme pour fêter les 20 ans du jumelage Suze-La-Rousse – Gouvy. Je profite de cet édito pour remercier les 2 comités de jumelage qui s'attèlent chaque année à créer du lien, faire vivre cette amitié qui s'est tissée entre les 2 communes et ses habitants. Durant ces 3 jours, les sourires et les rires ont fusé à souhait témoignant de la réussite de cette fête d'anniversaire.

Enfin, en cette période de congés d'été qui débute pour beaucoup d'entre nous, au nom des membres du collège communal, je vous souhaite de vivre de très beaux moments pendant vos vacances.

Véronique Léonard
Bourgmestre

20 ans du Jumelage Suze-la-Rousse – Gouvy

ADMINISTRATION COMMUNALE

Bovigny, 59 - 6671 GOUVY - Tél. : 080/29.29.29 - Fax : 080/29.29.39 - Mail : administration@gouvy.be

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE GOUVY

Lundi : 8h00 - 12h30
Mardi : 8h00 - 12h30
Mercredi : 8h00 - 12h30 / Service population 13h30 - 18h00 / Autres services : 13h30 - 16h00
Jeudi : 8h00 - 12h30
Vendredi : 8h00 - 12h30
Si vous ne pouvez pas vous rendre auprès de nos services durant ces plages horaires, veuillez contacter le service concerné pour convenir d'un rendez-vous (après-midi ou samedi matin).

CONSEIL COMMUNAL

Consultez ici les ordres du jour et procès verbaux

ORDRE DU JOUR

15 MARS 2023

1. PIC 2019-2021 - Egouttage et réfection des voiries à GOUVY (village). Cahier spécial des charges, métré estimatif actualisés. Conditions et mode de passation. Approbation.
2. Charroi communal. Acquisition de lames à neige. Conditions et mode de passation. Approbation.
3. Charroi communal. Acquisition d'une chargeuse sur pneus d'occasion. Conditions et mode de passation. Approbation.
4. Culte. F.E. de Cherain - Compte 2022. Approbation.
5. Culte. F.E. de Montleban - Compte 2022. Approbation.
6. Culte. F.E. de Rettigny - Compte 2022. Approbation.
7. Prime communale. Aide à l'installation d'un système d'épuration individuelle sur le territoire de la commune de Gouvy. Décision.
8. Redevance communale pour les prestations administratives de services urbanisme - Exercices 2023 à 2025. Décision.
9. Patrimoine communal. Vente de la coupe ordinaire de bois du printemps fixée au vendredi 07 avril 2023. Cahier des charges et catalogue. Approbation.
10. Patrimoine communal. Location de la parcelle agricole sise 5ème Division (Montleban), Section D, n° 617F pie. Cahier spécial des charges. Approbation.
11. Aménagement du territoire. Charte paysagère du Parc Naturel des Deux Ourthes (PNDO) et programme d'action. Approbation.
12. Personnel communal. Engagement d'un agent technique pour le service des eaux et constitution d'une réserve. Approbation.
13. Accueil temps libre. BlaBlaLingua - Convention de subventions dans le cadre de l'organisation de cours de langues sur le territoire de la commune de Gouvy. Approbation.
14. Opération de Développement Rural. CLDR - Rapport annuel 2022. Approbation.
15. PCS3. Rapport financier et rapport d'activité 2022. Modification du Plan pour 2023. Approbation.
16. Finances Communales. Aménagement d'un bureau au château pour l'école des devoirs. Exécution de la dépense sous la responsabilité du Collège Communal. Information.

19 AVRIL 2023

1. Ecole fondamentale communale de GOUVY. Plan de pilotage pour les écoles communales. Approbation.
2. Opération de développement rural. PCDR - Fiche projet 2.09 « Réaménagement de la Rue de la gare à Gouvy » : Désignation d'un auteur de projet pour l'espace de convivialité. Conditions et mode de passation. Approbation.
3. Télécommunications. Réalisation de tranchées pour l'installation du haut-débit pour Brisy et Wathermal. Conditions et mode de passation. Approbation.
4. Patrimoine communal. Acquisition de la parcelle cadastrée 5ème division, section D, n° 770A, pour une contenance de 1 are 70 centiares. Approbation.
5. Vie associative. Octroi d'une avance de trésorerie pour la reconstruction de la salle de village de Limerlé à l'ASBL « Le Réveil ». Décision.
6. Vie associative. Octroi d'un subside exceptionnel à l'asbl Les Amis de Wathermal pour l'acquisition d'un chapiteau. Décision.
7. Vie associative. Comité de Jumelage « Suze-la-Rousse ». Convention et subside pour l'organisation de l'accueil des citoyens de Suze-la-Rousse. Exercices 2023 à 2025. Décision.
8. Culte. F. E. de Baclain - Compte 2022. Approbation.
9. Zone de police « Famenne-Ardenne ». Fixation de la dotation communale au budget 2023. Approbation.
10. Sécurité publique. Coupure de l'éclairage public. Ratification.
11. Intercommunale IMIO. Assemblée générale ordinaire du 23 mai 2023. Ordre du jour. Approbation.
12. Charroi communal. Acquisition d'une chargeuse sur pneus d'occasion. Conditions et mode de passation. Approbation.
13. Marchés publics. Délégation de compétences au Collège communal et à certains fonctionnaires. Approbation.
14. Fonctionnement institutionnel. Directeur financier - Rapport annuel sur la mission de remise d'avis 2022. Information.

24 MAI 2023

1. Finances communales. Compte communal 2022. Approbation.
2. C.P.A.S. Compte annuel de l'exercice 2022. Approbation.
3. Finances communales. Budget communal 2023 - Services ordinaire et extraordinaire – Modification budgétaire n° 1. Approbation.
4. PIC 2022-2024 - Travaux de réfection de la cour de l'église de STERPIGNY. Projet rectifié suite aux remarques du Pouvoir subsidiant, métré estimatif au montant de 32.484,00 € HTVA ou 39.305,64 € TVAC (6.821,64 € TVA co-contractant). Conditions et mode de passation de marché. Approbation.
5. Patrimoine communal. Désignation d'un auteur de projet, surveillant et coordinateur sécurité santé pour la rénovation énergétique du château de Gouvy. Conditions

et mode de passation. Approbation.

6. Opération de développement rural. PCDR - Fiche projet 2.09 « Réaménagement de la Rue de la gare à Gouvy » : Désignation d'un auteur de projet pour l'espace de convivialité – Relance - Conditions et mode de passation. Approbation.
7. Patrimoine communal. Bail emphytéotique avec Résigouvy SPRL. Vente de tréfonds par la Commune de Gouvy à la SRL RésiGouvy. Approbation.
8. Culte. F.E. de Langlire - Compte 2022. Approbation.
9. Culte. F.E. de Rogery - Compte 2022. Approbation.
10. Culte. F.E. de Langlire - Modification Budgétaire 2023 n° 1. Approbation.
11. Environnement. Redevance communale pour la recharge de véhicules électriques sur les bornes communales - Exercices 2023 à 2025. Décision.
12. Culture. Octroi d'un subside exceptionnel de 10.000€ à l'asbl « C'est tout com » pour l'organisation d'une journée culturelle « Les caravanes des artistes » le 27 août 2023 à Montleban. Approbation.
13. Culture et sport. Octroi d'un subside exceptionnel de 4.000€ à l'asbl « Club Cycliste Les Amis du Hawy » pour l'organisation d'un évènement sportif le 15 juillet 2023 à Gouvy. Approbation.
14. Territoire communal. Création de noms de rues pour les villages de Cierreux, Rogery, Honvelez, Bovigny, Courtil, Halconreux (6671) et de Beho, Deiffelt, Ourthe, Wathermal (6672). Décision.
15. Circulation routière. Projet d'arrêté ministériel portant règlement complémentaire sur la police de la circulation routière relatif à la route de la Région Wallonne N815, prévoyant la création d'un passage pour piétons à Ourthe au PK 2.100. Avis.
16. Personnel communal. Engagement d'un(e) employé(e) administratif(ve) en qualité de chef de projet PCS et constitution d'une réserve. Approbation.
17. La Terrienne du Crédit Social. Assemblée générale ordinaire du 09 juin 2023. Approbation.
18. Intercommunale ORES Assets. Assemblée générale du 15 juin 2023. Approbation.

POPULATION - ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **HUET Samaël** né à Malmedy le 24 février, fils de Jean-Yves et de KLEYNEN Mélanie de Limerlé.
- **ABINET Alessio** né à Malmedy le 24 février, fils de Joël et de FLAUSCH Angélique de Gouvy.
- **HURDEBISE Louane** née à Saint-Vith le 25 mars, fille de Charly et de RENARD Emmeline de Ourthe.
- **MATHIEU Robin** né à Saint-Vith le 26 mars, fils de Sébastien et de HENSENNE Aurélie de Limerlé.
- **HARDY Lucie** née à Liège le 27 mars, fille de Anthony et de MELON Ophélie de Gouvy.
- **LEMAIRE Laïa** née à Malmedy le 30 mars, fille de Romain et de GOOSSENS Johanna de Baclain.
- **BRASSEUR Lenny** né à Malmedy le 12 avril, fils de Roseline et de FRANSOLET Kévin de Honvelez.
- **ENGLEBERT Jules** né à Liège le 1er mai, fils de Alix et de ANDRE Justine de Langlire.
- **RORIVE Ellie** née à Verviers le 5 mai, fille de Marc et de LEDY Laura d'Ourthe.
- **DA SILVA MOREIRA** Otàvio né à Malmédy, fils de Raymorick et de FIEVET Noémie d'Ourthe.

MARIAGES

- **NELLES Dimitri & MARAITE Katja** se sont unis à Gouvy le 05 mai.
- **DESTINE Pierre-Edouard & BOMBOIR Loïs** se sont unis à Gouvy le 20 mai.

DÉCÈS

- **COLLA Georges** de Gouvy est décédé le 26 février à l'âge de 82 ans.
- **NIZET Josiane** de Sterpigny est décédée le 1er mars à l'âge de 74 ans.
- **BODEUX Denise** de Gouvy est décédée le 20 avril à l'âge de 97 ans.
- **NIZET Christophe** de Cherain est décédé le 21 avril à l'âge de 55 ans.
- **CANTAGALLO Rosy** de Montleban est décédée le 14 mai à l'âge de 16 ans.
- **LEYENS Bertine** de Beho est décédée le 22 mai à l'âge de 93 ans.

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

NOCES D'OR D'ALINE ET JACQUES BATTEUX-KRAUSCH – BOVIGNY.

Demeurant tous deux à Bovigny, Aline et Jacques se sont rencontrés au bal de la fête à Langlire, le 13 octobre 1968. Le 9 juin 1973, ils ont officialisé leur amour à la maison communale de Bihain et à l'église d'Ottré. Cinquante ans plus tard, le samedi 20 mai 2023, nous les avons reçus avec leur famille pour fêter leurs noces d'or.

Après leur mariage, Aline et Jacques se sont d'abord installés durant une année à Bovigny, puis pendant dix ans à Courtil, avant de revenir à Bovigny dans la maison qu'ils occupent depuis 39 ans.

Trois enfants, Nathalie, Isabelle et Frédéric sont venus agrandir leur petite famille. Plus tard, dix petits-enfants les ont rejoints pour leur plus grand bonheur.

Désormais, ils profitent d'une retraite bien méritée après une carrière professionnelle à la SNCB précédée de quelques années chez Inoxybel et avoir réalisé son service militaire pour Jacques et un travail comme bûcheron et au service des autres pour Aline. Aujourd'hui, ils apprécient recevoir leur

famille, se rendre aux rendez-vous mensuels des 3x20 de Gouvy et leurs promenades à deux. Nous les remercions pour le moment partagé et nous leur souhaitons bonne continuation.

NOCES DE DIAMANT DE FERNANDE ET ANDRÉ WANGEN-MALARME – STERPIGNY.

Ce dimanche 30 avril, nous avons rendu visite avec plaisir à ce couple qui fêtait alors ses soixante années de mariage, accompagné de sa famille.

Fernande et André se sont rencontrés au bal du village de Beho, un peu par hasard puisqu'André devait initialement se rendre au cinéma à Gouy, avant que sa moto ne décide de l'emmener quelques kilomètres plus loin. Ils se sont unis le 25 mai 1963 à la maison communale de Limerlé.

Après leur mariage, ils se sont installés à Sterpigny, dans la maison familiale d'André, pour ne plus jamais la quitter.

Deux filles, Françoise et Dédé, et un garçon, Jean-Michel, sont venus agrandir leur petite famille. S'en sont suivis six petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

Désormais, Fernande et André profitent d'une retraite bien méritée après toute une vie passée à s'occuper à deux de la ferme familiale.

Merci à eux pour ce beau moment passé ensemble.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS INFORME

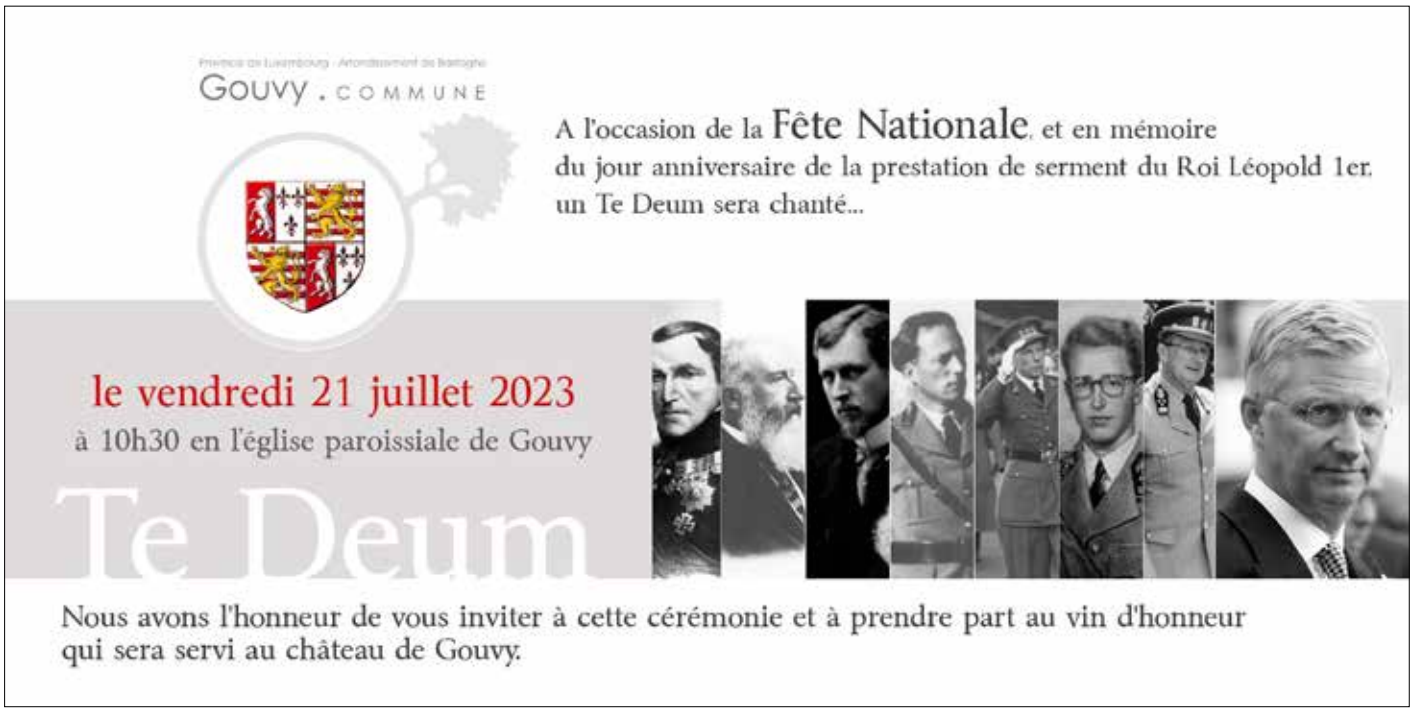

LANCEMENT DU EGUICHET ÉLECTRONIQUE...

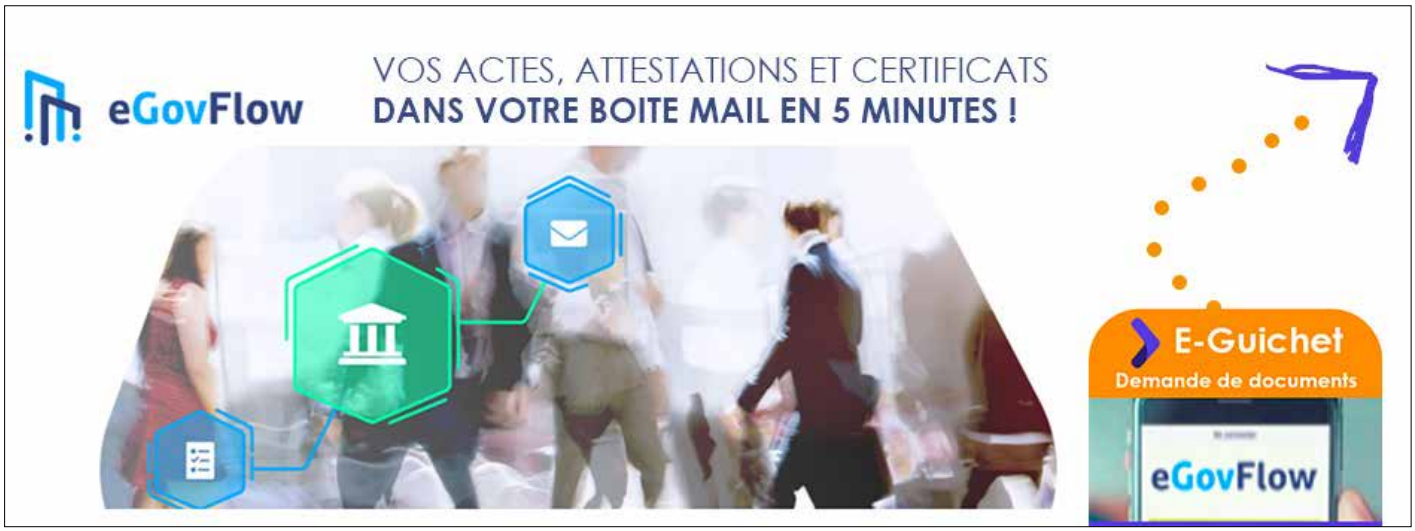

VOS ACTES, ATTESTATIONS ET CERTIFICATS DANS VOTRE BOITE MAIL EN 5 MINUTES !

Un lien vers la plateforme de commande de documents a été créé au départ de notre site internet www.gouvy.be ! Via eGovFlow, vous pouvez demander et recevoir un document qui est automatique, signé et envoyé sur votre boite mail, d'une manière 100% sécurisée et juridiquement valable.

L'eGuichet est disponible 24h/24 et 7j/7. Fini les déplacements à la commune ! Quelques clics suffisent pour que vos actes, certificats et extraits soient envoyés en une poignée de secondes !

Vous pouvez y accéder facilement via le lien : gouvy.egovflow.be.

ETAT CIVIL

Vous pouvez désormais recevoir automatiquement des copies d'actes d'état civil. Les certificats disponibles sont notamment ceux liés à la naissance, le mariage, le divorce, le décès, le changement de nom, ...

POPULATION

Les certificats de population du registre national peuvent être récupérés. Il existe un certain nombre de certificats du service de la population qui peuvent être obtenus automatiquement (sous certaines conditions), comme un extrait du registre de la population, un certificat de composition de la famille ou un certificat de nationalité.

CASIER JUDICIAIRE CENTRAL

Vous pouvez également demander un extrait du casier judiciaire.

Tous les formulaires numériques eGovFlow peuvent être trouvés avec les autres formulaires électroniques sur notre portail électronique.

Alors n'hésitez pas...

- Accessibilité (disponible 24h/24 et 7jours/7).
- Rapidité (délivrance des documents dans les 5 minutes).
- Simplification et utilisation sécurisée.
- Connexion aux sources authentiques (casier judiciaire central, BAEC, eBox, Fidus...).
- Identification via eID ou Itsme.
- Diminution des déplacements liés aux démarches administratives.
- Préservation de l'environnement via une diminution d'utilisation du papier mais également de l'empreinte carbone.

ACCUEIL DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE DURANT L'ÉTÉ 2023

D'ici quelques jours, des jeunes venus des quatre coins de la Belgique et issus de mouvements de jeunesse prendront possession du terrain ou du bâtiment qui les accueillera pour une semaine ou plus. Malgré l'afflux important de ces personnes, la cohabitation avec les citoyens est la plupart du temps très bonne. Nous souhaitons qu'il en soit encore de même cet été et nous poursuivons notre action pour toujours améliorer le bien vivre ensemble.

Pour rappel, afin de préserver la quiétude des villageois et leur sécurité, une ligne de conduite pour l'octroi des agréments a été adoptée en mars 2020. Celle-ci a pris cours progressivement et est complètement d'application pour cet été 2023.

Ligne de conduite :

- à moins de 400 mètres d'une maison d'habitation, seuls les agréments de 60 personnes maximum seront octroyés ;
- un camp de plus de 150 personnes devra être distant de minimum 700 mètres d'une maison d'habitation ;
- il ne sera pas accepté de camps de plus de 250 personnes ;
- un même propriétaire ne pourra solliciter des agréments pour des parcelles contiguës ou proches dont le nombre total d'accueil dépasserait le cadre fixé ci-dessus.

Dans l'optique d'améliorer la gestion de l'accueil des mouvements de jeunesse sur notre commune, il a été décidé

d'appliquer des sanctions tant aux propriétaires des terrains et/ou bâtiments qu'aux mouvements de jeunesse s'ils ne respectent pas les règles. Un système d'avertissement a été instauré. La sanction est d'application à l'issue de maximum trois avertissements.

Enfin, cette année encore, deux agents wellcamp renforceront l'équipe communale afin d'assurer un travail de prévention et d'information dès l'arrivée des camps et tout au long de leur séjour.

Si vous constatez un problème sur ces lieux de camp, **merci de contacter sans attendre l'agent wellcamp**. Au plus tôt nous serons mis au courant des éventuelles situations problématiques, au plus tôt nous pourrons réagir.

Coordonnées de l'agent wellcamp : 0496/27.95.18
wellcamp@gouvy.be

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Si comme le dit la citation bien connue « *Le chien est le meilleur ami de l'homme* », celui-ci peut quelquefois occasionner aussi bon nombre de nuisances, notamment en matière de tapage, menant parfois à des situations conflictuelles.

Un chien aboie, c'est un fait, l'aboiement n'est donc pas répréhensible en soi. Néanmoins, lorsque ces aboiements deviennent fréquents, intensifs ou se produisent à toute heure du jour ou de la nuit, ils peuvent finir par troubler considérablement la quiétude du voisinage.

Il convient de rappeler que tout propriétaire de chien est, à partir du moment où il en fait l'acquisition, responsable de son animal et est par conséquent tenu de veiller à ce que celui-ci n'importune pas le voisinage notamment par ses aboiements. Diverses solutions existent à cette fin (enclos adapté, balades, dressage, etc.), à chacun d'apprécier laquelle lui est la plus favorable, dans le respect du bien-être de l'animal.

Tout comme c'est le cas pour les troubles de voisinage en général, si vous êtes confronté à une situation d'aboiements intempestifs, le dialogue avec votre voisin est la solution à privilégier avant tout autre chose, dans la mesure du possible.

Pour rappel néanmoins, le Règlement Général de Police reprend dans l'article suivant les dispositions prévues en la matière :

Article 78 : Aboiements

Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde, même occasionnellement, ont l'obligation de veiller à ce que ces animaux n'incommodent pas anormalement le voisinage de quelque manière que ce soit, en particulier par des cris ou aboiements intempestifs et répétitifs.

Les détenteurs de chiens sont dès lors tenus de veiller au bon respect de cette réglementation, il en va du bien-être de tous. Il est à noter que toute infraction constatée par un agent habilité est, selon la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives, punissable d'une amende pouvant atteindre 350 euros.

Contact : Cindy Piron - Agent constatateur - 0491/92.70.20

LE CPAS VOUS INFORME

APPEL AUX CANDIDATURES

Le CPAS de GOUVY est à la recherche d'enseignants du secondaire ET d'étudiants pour donner des cours de soutien scolaire à l'attention des jeunes de la 1ère à la 6ème secondaire.

Matières recherchées :
- français ;
- sciences ;
- physique, chimie, biologie ;
- géographie ;
- anglais, allemand, néerlandais ;
- mathématiques.

Cette année, #Réussir se déroulera du 31/07 au 04/08 et du 07/08 au 11/08 à l'école communale de Bovigny.

Nous proposons une convention de volontariat rémunéré au barème en vigueur, ainsi qu'une indemnité kilométrique.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous transmettre votre CV par mail à reussir.gouvy@hotmail.com.

Renseignements : CPAS de GOUVY Rue d'Ourthe 12A à GOUVY - 080/29.20.30 - reussir.gouvy@hotmail.com

COURS DE FRANÇAIS ET FORMATION À L'INTÉGRATION CITOYENNE

Par qui ?

Service d'Insertion Coup de Pouce, opérateur ILI (initiative locale d'intégration) reconnu par la Région Wallonne dans le cadre de l'intégration des personnes d'origine étrangère.

Quand ?

2 jours par semaine (de 9h à16h), de mi-septembre 2023 à fin juin 2024.

Pour qui ?

Adultes non francophones (niveau débutant en français A1).

Où ?

CPAS de Gouvy (salle polyvalente).

Inscriptions :

- nombre limité à 15 participants ;
- séance d'informations fin août 2023.

Contact et infos : Sophie GOFFINET
sophie.goffinet@lecoupdepouce.eu - 0491/89.18.34

RALLYE PHOTOS À BEHO

Début octobre 2022, le centre d'hébergement collectif de Beho qui accueille des personnes ukrainiennes a ouvert ses portes. Nous avons décidé de créer une activité à destination de ces personnes d'origine ukrainienne vivant sur notre commune.

L'activité Rallye photos a donc été organisée dans le village de Beho dans le but de leur faire découvrir notre commune ainsi que de passer un moment convivial.

Le concept du Rallye photos est assez simple. Chaque personne dispose d'un parcours tracé sur une carte ainsi que d'une feuille avec des photos d'éléments à retrouver sur le parcours. Le but est de suivre le parcours et de retrouver dans la balade les éléments sur les photos.

À la fin de la balade, nous avons partagé un goûter.

Cette journée a pu permettre de nouvelles rencontres et de passer un agréable moment.

CPAS de Gouvy

ENFANCE - JEUNESSE

INSCRIPTION RENTRÉE SCOLAIRE 2023 - 2024

ECOLE SAINTE THÉRÈSE DE GOUVY

Inscriptions sur rendez-vous jusqu'au 14 juillet 2023 et à partir du 21 août 2023.

Contact : Isabelle WIRARD (directrice) - 0494/70.31.12

ECOLE SAINT JOSEPH DE LIMERLÉ

Inscriptions sur rendez-vous jusqu'au 7 juillet 2023 et à partir du 21 août 2023.

Contact : Audrey LUCAS-CHRISTIAN (Directrice)
080/51.05.43 - 0473/23.62.50 - direction@ecoledelimerle.be
https://ecoledelimerle.wordpress.com/

ECOLE FONDAMENTALE COMMUNALE DE GOUVY

Implantations de Beho, Bovigny, Cherain et Ourthe.
Inscriptions au bureau de la direction sur rendez-vous (implantation de Bovigny) :
- les 11 et 12 juillet de 9h00 à 17h00 ;
- du 21 au 25 août de 9h00 à 17h00.

Visites possibles dans les implantations sur rendez-vous, jusqu'au 6 juillet.

Contact : Mme MARTIN (Directrice) - 080/21.45.43
0495/47.65.71 - ecolecommunale@gouvy.be

ECOLE COMMUNALE DE GOUVY

OBJECTIFS MÉTIERS

Comment aider nos élèves à choisir leur orientation pour l'avenir ? En nous rendant à « Objectifs Métiers » à Libramont entre autres.

Avec ou sans idée d'un futur métier, nos élèves de 4ème, 5ème et 6ème années ont pu observer, et surtout tester, différentes professions : maçonnerie, puériculture, chimie, informatique, maitre-chien, ...

Ecoles de Cherain et de Beho

MUDIA

Visiter un musée d'art contemporain présentant des œuvres d'art de manière attractive et ludique a intrigué et mis en action quelques-uns de nos élèves : faire bouger des peintures, façonner une œuvre abstraite avec des objets qui nous entourent, prendre des positions similaires à celles d'œuvres existantes ...

Ecoles de Cherain et de Beho

JOURNÉE À L'AQUARIUM ET AU MUSÉE DES SCIENCES DE LIÈGE !

Grâce à l'Aquarium de Liège, toute l'école de Beho a pu plonger à pieds secs au cœur des océans, mers, lacs et rivières du monde entier pour y découvrir de nombreuses espèces animales aquatiques.

Dans cet établissement, nos bambins ont pu apercevoir quelques créatures EXTRAordinaires. Cette salle contenait et explicitait des animaux mythologiques et légendaires. Certains ont même créé leur propre animal imaginaire !

Un espace réservé à la botanique a également été visité ainsi qu'une galerie de l'Évolution des hommes. Génial de comparer les crânes humains pour visualiser davantage leur transformation au fil du temps !

Pour clore la matinée ... voyage dans l'espace grâce au Planétarium ! Quel plaisir de pouvoir se balader dans le temps, d'observer les levers et couchers du soleil qui nous font tant rêver ... Nous en sommes sortis des étoiles plein les yeux !

Une après-midi scientifique a été organisée. Ce musée propose une initiation aux sciences de manière ludique et pédagogique : illusions d'optique, hologrammes, expériences ...

Ecole de Beho

ECOLE SAINT JOSEPH DE LIMERLÉ

VOYAGE SOUS TERRE AU PAYS DES CHAUVES-SOURIS

En avant pour une excursion à Comblain-Au-Pont dans les merveilleuses grottes de l'Abîme. C'est équipés d'un casque de chantier que nous nous sommes enfoncés sous terre. C'est le début du printemps et de nombreuses chauves-souris ont fini d'hiberner. Il va falloir être particulièrement attentifs pour découvrir les derniers chiroptères de la saison qui n'ont pas encore quitté leur habitat hivernal.

Au programme, de magnifiques salles nous émerveillent par leur beauté. Au fil des siècles, l'eau qui s'est infiltrée dans la roche a créé de magnifiques reliefs qui vont se dévoiler sous nos yeux. Durant une heure, nous allons découvrir, dans des salles aux noms évocateurs telles que la salle de l'écho, la salle des mammouths,... les stalagmites, les stalactites, les draperies, les colonnes,... créées depuis des milliers d'années.

L'après-midi a été consacré à la visite du Centre d'Interpré-

tation de la chauve-souris que les maternelles avaient visité le matin. Il était intéressant de constater que ces petits mammifères ailés sont présents partout dans le monde, qu'ils sont protégés et que l'espèce qui a la plus grande envergure se trouve en Indonésie. Durant ce temps, les maternelles ont observé la faune et la flore près de la rivière.

Nul doute que cette journée a ravi les petits comme les grands. Nous sommes repartis avec plein d'images dans les yeux et certains, désormais, n'auront plus peur de croiser des chauves-souris le soir pendant une balade au clair de lune.

Les élèves de maternelle et les primaires
de l'école Saint Joseph

CAMPAGNE « D'ANTIVOL » AU JARDIN

Comme chaque année, tous les élèves, aidés de Madame Delphine, entretiennent le potager de l'école.

En automne, ceux-ci ont nettoyé les parcelles pour pouvoir replanter, ce printemps, toutes sortes de légumes tels que courgettes, salades, carottes, oignons, ...

Grâce à ce potager, les élèves ont cuisiné de la soupe, certains lundis plus froids, qu'ils ont pu déguster lors d'une récréation ou en complément de leur repas de midi.

Cette rentrée, cependant, les élèves ont été déçus d'apprendre que la récolte n'avait pas été bonne. Non pas parce que les légumes n'ont pas poussé mais parce qu'ils nous ont été chipés...

Une idée a donc germé dans les têtes : et pourquoi ne pas essayer une campagne antivol ?

Des panneaux avec des photos d'élèves et le slogan « Si tu touches à mes légumes, je t'envoie sur la lune » seront placés dans les différentes parties du potager. Les enfants ne savent pas si leur campagne fonctionnera mais comme le dit l'adage « Qui ne tente rien n'a rien. »

Les élèves de l'école Saint Joseph

PROJET SPECTACLE À L'ÉCOLE « KOSMOS » PROPOSÉ PAR LA COMMUNE

Le vendredi 28 avril, les élèves de 1ère, 2ème, 3ème et 4ème primaire étaient invités par la commune de Gouvy afin d'assister à un spectacle de théâtre sur le thème du Cosmos.

Celui-ci se déroulait dans la salle de gym de l'école de Cherain en présence de nombreuses autres classes de la commune. Nous avons beaucoup rigolé grâce aux deux comédiennes particulièrement expressives.

Après cela, nous avons visité le coin nature de leur école composé d'arbres fruitiers, d'hôtels à insectes, de nichoirs ainsi que d'une mare accueillant une riche biodiversité.

Thomas et ses élèves de l'école Saint Joseph

STAGES ETE 2023

GOUVY

Reconnu «centre de vacances» ONE

STAGES SPORTIFS ET CREATIFS POUR ENFANTS

SEMAINE 1 : 10 AU 14 JUILLET 2023

Bambins sportifs et créatifs « *Le monde des marionnettes* » 3-6 ans. *Ecole Communale De Bovigny.*
Fais la connaissance de plusieurs personnages rigolos et fabrique tes propres marionnettes. + Une activité mini-multisports par jour.

Sciences/Sports « *Sciences/De Robin des bois à Lucky Luke* » 9-13 ans. *Ecole Communale De Cherain.*
Côté découverte : deviens un expert et réalise des expériences scientifiques. Ton moniteur te fera découvrir les facettes amusantes de la science.
Côté sport : mets-toi dans la peau de Lucky Luke et/ou de Robin des bois et viens nous démontrer ton talent de tireur ! Au programme ? Tir à l'arc et tir à la carabine à air comprimé... Les méchants n'ont qu'à bien se tenir !

Initiation Vélo/Sports 5-8 ans. *Ecole Communale De Cherain.*
Votre enfant, qui sait déjà rouler à deux roues va se perfectionner ! Au programme : maîtrise de l'équilibre sur différents revêtements de sols !

Magie / Hoverboard Kart « *Du fun et encore du fun !* » 9-13 ans. *Ecole Communale De Cherain.*
Apprends à réaliser des tours de magies, des expériences spectaculaires et fabrique des bricolages autour du même thème. + HOVERBOARD: tu auras l'impression de flotter dans l'air ! Apprends à avancer, freiner, reculer et tourner.

SEMAINE 3 : 24 AU 28 JUILLET 2023

Bambins sportifs et créatifs « *Petits Top Chefs en herbe / Multisports* » 3-6 ans. *Ecole Communale De Bovigny.*
Enfile ton tablier, initie-toi à la cuisine en concoctant des recettes salées et sucrées et réalise ton propre livre de recettes.
+ Une activité mini-multisports par jour pour se dépenser et surtout s'amuser !

Nature « *A la découverte de la nature !* » 6-13 ans. *Ecole Communale De Cherain.*
Découvrez les merveilles de la nature, celles qu'on peut voir, sentir, goûter, cuisiner ! Tu pourras découvrir et créer du Landart, profitez de belles balades dans les bois ou encore construire des cabanes ! Tu aimes cuisiner ? Parfait, car la cuisine avec des produits locaux est également au rendez-vous de ce stage !

Aventure/Fort Boyard « *A la recherche du coffre perdu* » 6-13 ans. *Ecole Communale De Cherain.*
Faites appel à votre logique ! Escape game, énigmes en tout genre et mystères... + Pour les 9-13 ans : une journée au parc «Fort Aventure» avec au programme : épreuve Fort Boyard, accrobranche et tyrolienne (supplément de 30€ pour cette journée).

SEMAINE 4 > 31 JUILLET AU 04 AOUT 2023

Bambins sportifs et créatifs « *Au pays des contes* » 3-6 ans. *Ecole Communale De Bovigny.*

Koh Lanta Jr / Sports « *Prêt pour l'aventure !* » 6-9 ans. *Ecole Communale De Cherain.*
Rouge, jaune ou bleu s'affronteront toute la semaine sur de nombreux parcours d'obstacles, énigmes, défis et duels sportifs ! Chaque tribu tentera de trouver les totems et les colliers d'immunité afin d'échapper à la sentence irrévocable et ainsi arriver à l'épreuve ultime des poteaux. Viens nous rejoindre pour ce stage 100% aventure ou tu devras faire preuve de courage, d'audace, de stratégie et d'esprit d'équipe ! + Multisports Fun.

Koh Lanta Ados Aventure « *A la recherche du coffre perdu* » 10-15 ans. *Ecole Communale De Cherain.*
Adaptation des épreuves du célèbre jeu et viens y exprimer tes meilleures facultés: stratégie, audace, habileté et dextérité. Épreuves individuelle ou en équipe. Tu y retrouveras les classiques : (totems, colliers d'immunité, dégustation, orientation, sans oublier l'épreuve ultime des poteaux). Quels seront tes points forts pour mener ton équipe à la victoire ? + Bivouac d'une nuit + 1 SUPER journée à «Action, Fun et Karting Center» avec au programme : karting, lazer game et cinéma 7D. Viens nous rejoindre et nous montrer ton courage, ta stratégie ton habilité et ton esprit d'équipe!!

SEMAINE 6 > 14 AU 18 AOUT 2023 Attention, stage de 4 jours !

Bambins sportifs et créatifs « *Les dinosaures, licornes et autres créatures extraordinaires* » 3-6 ans. *Ecole Communale De Bovigny.*
Passe un bon moment dans ces milieux extraordinaires, une panoplie de bricolages et de jeux t'attendent !

Danse et Music Académy « *Ca va bouger !* » 10-15 ans. *Ecole Communale De Cherain.*
Chorégraphies tendances, mix de danses modernes, épreuves musicales et blind test,... Une semaine sur le thème de la musique où tu pourras te déhancher et te défouler ! + Multisports

Cuisine/Sports « *Viva Italia* » 6-13 ans. *Ecole Communale De Cherain.*
Cuisine sucrée et salée, découverte des traditions italiennes et loisirs créatifs. + multisport : participe à des jeux funs et découvre l'esprit d'équipe.

Cinéma/Athlétisme « *3,2,1... Action* » 6-13 ans. *Ecole Communale De Cherain.*
Découvre les nombreux métiers du cinéma des plus connus au moins connus et participe à un mini projet vidéo.
+ Les athlètes se préparent aux jeux olympiques 2024 : chaque jour, découverte d'un sport olympique !

ACTUALITES, INFOS, PRIX ET INSCRIPTIONS :
WWW.SPORT-FUN-CULTURE.BE
www.facebook/sfclux.com

LES MERCREDIS EN FOLIE !

Juillet & août

Gouvy

ATL
ACCUEIL TEMPS LIBRE GOUVY

Tu as envie de venir t'amuser le temps d'une demi-journée ?

Rejoins-nous pour découvrir diverses activités amusantes et variées quatre mercredis des vacances d'été au château de Gouvy !

Le mercredi 12 juillet 2023 De 14h à 16h pour les 7-12 ans	Atelier « Éveil musical » En collaboration avec Romain Geuzaine des ateliers « Créa-Son ». Amuse-toi en découvrant de nombreux instruments et leurs sons. **Où :** Château de Gouvy	Prix : 3 euros
Le mercredi 26 juillet 2023 De 14h à 16h pour les 3-6 ans	Spectacle « Contes musicaux » En collaboration avec Sophie Didier des "Acteurs de Sophie". Evade-toi au-delà de belles histoires et de grandes aventures. **Où :** Château de Gouvy	Prix : 3 euros
Le mercredi 09 août 2023 De 14h à 16h pour les 7-10 ans	Atelier « Initiation au Théâtre » En collaboration avec le théâtre du Sursaut. 1,2,3, Tous en scène ! Viens découvrir le monde du théâtre et ses nombreuses facettes. **Où :** Château de Gouvy	Prix : 3 euros
Le mercredi 16 août 2023 De 14h à 16h pour les 3-6 ans	Animation « Découverte de la langue des signes » En collaboration avec Florence Marenne de l'ASBL « Les P'tites Mains Qui Dansent ». Découvre la langue des signes à travers des jeux et des animations ! **Où :** Château de Gouvy	Prix : 3 euros

Renseignements et inscriptions : Coordinatrice ATL (Morgane Coomans) – 0496/56.18.95 enfance@gouvy.be

Le prix ne doit pas être un frein à la participation de votre enfant. N'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions trouver une solution.

Dans un souci d'organisation, l'inscription est obligatoire pour le mercredi qui précède la date souhaitée.

Paiement sur le compte BE91 0910 0955 9276. (mettre en communication le nom et prénom de l'enfant + date du/des mercredis). Le paiement confirmera l'inscription !

" Stage de langue / Allemand "
Août

Programme : La commune de Gouvy, en collaboration avec le Réseau langues de la Province du Luxembourg et English Move, organise un stage d'été d'allemand à la fin des vacances d'été. Il ne s'agit pas de cours de langues, mais d'activités ludiques de vacances qui se déroulent intégralement dans la langue de notre voisin, dans un contexte bienveillant et propice au développement de la confiance en soi.

Quand : Du 14 au 18 août
Pour qui : De 9 à 12 ans.
Où : Au château de Gouvy, rue d'Houffalize 12, 6670 Gouvy de 9h à 16h.
Tarif : 60€/semaine

Renseignements et inscriptions : 0499/35.54.67 - enfance@gouvy.be

Paiement sur le compte BE91 0910 0955 9276 (mettre en communication le nom et prénom de l'enfant + Stage de langue). Le paiement confirmera l'inscription !

SOCIAL

« UN ESPACE POUR LEUR VIE »

Les asbl « Partageons Nos Routes » et « SOS Weekend » organisent régulièrement des rencontres par le groupe de parole « Un espace pour leur vie », À DESTINATION DES PROCHES DE VICTIMES DE LA ROUTE.

Bien souvent, les familles se sentent seules après un drame de la route. Afin de mettre du lien autour de ces situations, nous proposons, en collaboration avec des communes de la province de Luxembourg, un espace où se poser, discuter, partager les histoires de vie, prendre le temps de s'écouter. Plusieurs fois par an, **DANS DES COMMUNES DIFFÉRENTES**, nous mettons à disposition un espace de rencontre, de convivialité, d'échanges, pour simplement se parler, se retrouver, sans jugement.

Il ne s'agit pas d'un groupe de parole thérapeutique. Ce qui signifie qu'aucun thérapeute ne sera présent pour animer le groupe. L'idée est de laisser les familles appréhender elles-mêmes cet espace et de mettre simplement à leur disposition un **LIEU NEUTRE**.

CES RÉUNIONS SONT ACCESSIBLES À TOUTE PERSONNE PROCHE D'UNE VICTIME DE LA ROUTE.

Pour vous tenir informés des prochaines dates de rencontre, consultez régulièrement notre page Facebook : Partageons Nos Routes asbl – PNR asbl.

PNR Partageons nos Routes a.s.b.l.

Avec le soutien de la PROVINCE DE LUXEMBOURG

DÉTENDEZ-VOUS... NOUS NOUS CHARGEONS DE TOUT !

Vous aspirez à la mise en location de votre bien immobilier mais appréhendez la gestion locative et ses impératifs ?
L'Agence Immobilière Sociale Nord Luxembourg est la solution !
Elle joue le rôle d'intermédiaire entre des propriétaires et des candidats locataires en situation fragilisée.
Aguerrie par ses 18 années d'expérience, **notre agence vous offre les meilleures garanties.**
Notre engagement ? **Votre tranquillité** !

ais
Agence Immobilière Sociale NORD LUXEMBOURG

PROPRIÉTAIRE EN DÉTRESSE ?

CONTACTEZ L'AIS NORD LUXEMBOURG

CONFIER LA GESTION DE VOTRE BIEN À L'AIS C'EST...

- la garantie de **percevoir 100% des loyers même en cas de vide locatif**
- la garantie de **l'état des lieux initial de votre bien**
- **la gestion complète des locations** par nos soins
- **l'exonération totale du précompte immobilier**
- l'accès à des **avantages financiers intéressants pour la réalisation des travaux**

Notre équipe dynamique se tient à votre disposition:
Par téléphone au **084/45.76.74.**
Par courriel à l'adresse suivante:
ais-nordlux@skynet.be

www.ais-nordlux.be

CULTURE - EPN - BIBLIOTHÈQUE

SERVICE CULTUREL DE GOUVY

JOURNÉES DU PATRIMOINE LES 9 - 10 SEPTEMBRE À CIERREUX « CIERREUX À TRAVERS LES ÂGES »

Situé sur une éminence dominant la rive droite du Glain, baigné par les eaux du ruisseau des fagnes, le joli petit village de Cierreux recèle de quelques-unes des maisons les plus représentatives du passé de notre région.

Du haut du pont enjambant le Glain, on peut encore admirer l'ancien moulin banal et la tannerie Beaupain, vestiges de l'ensemble industriel existant au 19e siècle et ayant traversé le temps.

Au travers d'un jeu de piste, ou en vous laissant guider, partez à la découverte de ces lieux et de l'histoire du village :

- lecture des pierres et des paysages bâtis et non bâtis pour comprendre l'évolution dans le temps, par Augustin

d'Otreppe, spécialisé en Archéologie et analyse paysagère ;
- présentation du moulin, de la tannerie et d'autres joyaux du patrimoine, par Emmanuel Grégoire, historien de l'Art ;
- démo : « réalisation d'un mur en torchis » par Marthe Schuster, ou encore exposition de photos d'Edmond Dauchot, inspirées par les métiers anciens...

Et pour finir en beauté, un spectacle conté par Sophie Didier « Chose étrange que le temps : traversons-le ! », dans l'église du village.

Horaires – visites guidées : samedi et dimanche - à 14h et 16h30 ; point de rendez-vous à la tannerie.

Infos et réservations : 080/29.29.45 - 0495/14.69.80
dorina.muntean@gouvy.be

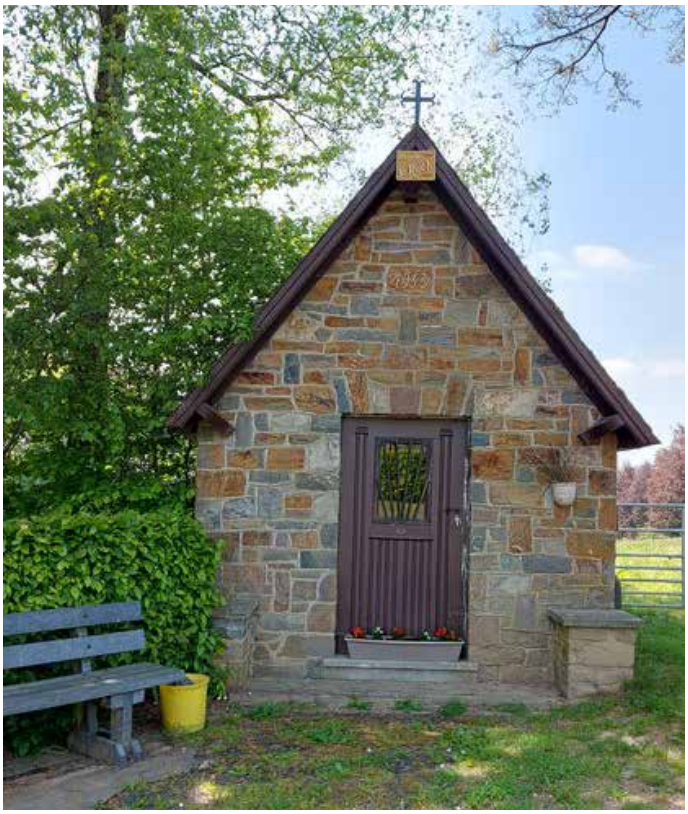

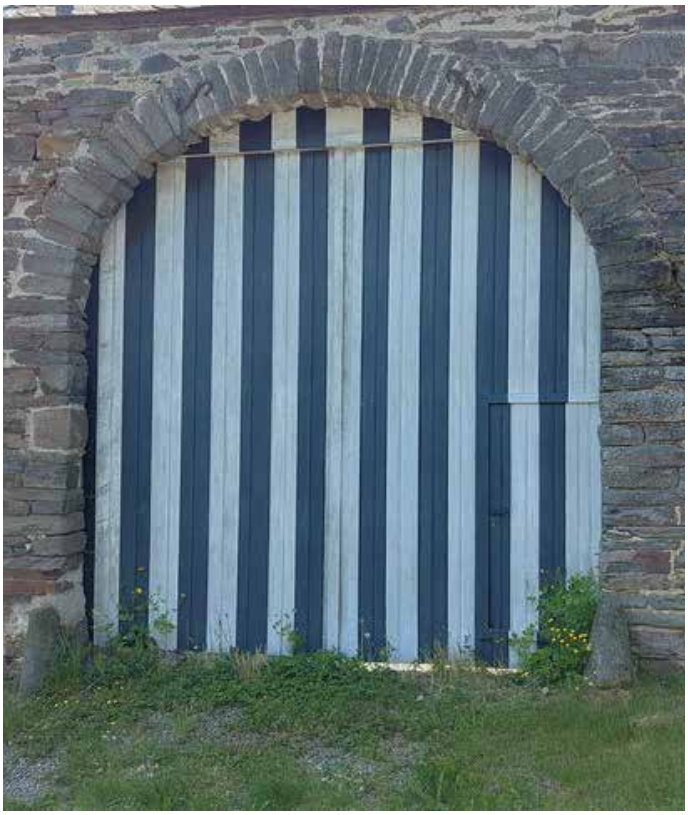

STAGE POUR ENFANTS « CIRQUE – CLOWN – MAGIE »

Les 18, 19 et 20 juillet 2023 de 9h à 16h - à partir de 6 ans.

Tu apprendras, en t'amusant et au travers du jeu, les diverses techniques de cirque ; tu pourras faire le clown et apprendre de petits tours de magie. Viens t'amuser avec nous !

Matériel fourni ; apporter pique-nique.

Animateur : Samy le magicien.

Prix 30€ / Lieu : école de Bovigny

Infos et réservations : 080/29.29.45 - 0495/14.69.80
dorina.muntean@gouvy.be

PREMIÈRE BIENNALE DES ARTS DE GOUVY DU 29 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE 2023

Du 29 septembre au 8 octobre 2023 se tiendra la 1ère BIENNALE des ARTS de Gouvy développée par le service culturel communal.

L'idée est de promouvoir l'art et les artistes connus et moins connus de la commune.

Cet événement rassemblera une soixantaine d'artistes et artisans, professionnels et amateurs : peintres, sculpteurs, graveurs, céramistes, designers, ébénistes, créateurs inventifs de tous horizons... Le projet comprendra deux pôles : une exposition commune au château de Gouvy, dont le thème est le bois, ainsi que l'ouverture de plusieurs ateliers d'artistes, disséminés dans différents villages de la commune.

Les détails pour bientôt ! Inscrivez déjà les dates dans votre agenda !

Infos et réservations : 080/29.29.45 - 0495/14.69.80
dorina.muntean@gouvy.be

CONFÉRENCE « RUBENS... TOUT SIMPLEMENT UN GÉNIE ! », PAR EMMANUEL GRÉGOIRE, HISTORIEN DE L'ART

Le vendredi 22 septembre à 19h30 au château de Gouvy

C'est armé d'une solide éducation humaniste, classique et artistique que Pierre-Paul Rubens entame sa carrière de peintre à la toute fin du XVIe siècle à Anvers. Après un long séjour de formation en Italie, il dirige un atelier florissant hors duquel sortiront plus de 1400 tableaux aux sujets variés : grandes toiles religieuses, imposantes œuvres mythologiques, vastes fresques historiques,... commandés et écoulés à travers l'Europe tout entière. Baudelaire dira de son œuvre : « ...fleuve d'oubli, jardin de la paresse, oreiller de chair fraîche où l'on ne peut aimer, mais où la vie afflue et s'agite sans cesse, comme l'air dans le ciel et la mer dans la mer » et Van Gogh : « Je trouve ses dessins colossalement bons (...) je suis tout à fait séduit par sa façon de dessiner un visage à coups de pinceau, avec des traits d'un rouge pur... ». Ces deux appréciations vous convaincront, si cela est nécessaire, que cet éminent maître du baroque et du XVIIe siècle vaut bien qu'on lui consacre une soirée.

Prix : 7€

Lieu : château de Gouvy

Infos et réservations : 080/29.29.45 - 0495/14.69.80
dorina.muntean@gouvy.be

L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE DE GOUVY !

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, l'EPN est fermé pour une durée indéterminée. Veuillez nous excuser pour les désagréments occasionnés.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

« UN LIVRE EST UNE FENÊTRE PAR LAQUELLE ON S'ÉVADE » JULIEN GREEN

Horaires :
- mercredi de 15h à 18h30 ;
- jeudi de 10h à 12h ;
- vendredi de 15h30 à 18h30 ;
- samedi de 10h à 12h30.

➜ Fermeture de la bibliothèque du **22.07.2023 au 12.08.2023** inclus.

Contact : 12, route d'Houffalize à Gouvy - 080/40.03.02
0493/09.91.92 - jacqueline.gregoire@gouvy.be

PATRIMOINE

LE MOULIN MASSARD

LAURÉAT DU CONCOURS DES MAISONS DE L'URBANISME DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG DANS LA CATÉGORIE : DÉMARCHE /PROJET MOBILISATEUR-PATRIMOINE

Le Pain, de la Terre au Feu. Voici une petite phrase qui résume bien l'activité au Moulin Massard. Une jolie boucle est bouclée par cette famille dynamique. Fermier, Jean-Marie Massard sème son grain, le récolte et le transforme en farine.

Le moulin date de 1545. Après avoir vu défiler de nombreuses générations, et après 60 ans d'inactivité, c'est Jean-Marie et sa famille qui ont décidé de le remettre en ordre il y a quelques années. Le temps avait fait son œuvre, mais la motivation et l'énergie mises en œuvre pour lui redonner vie ont abouti à un vrai succès. Entouré d'un bon nombre d'artisans locaux, comme la menuiserie Schmitz à Ourthe, un ami soudeur, des idées des voisins, la famille a pu remettre en route le moulin durant l'année 2022. Bientôt, le four à pain sera lui aussi remis en fonction et nous pourrons sentir les bonnes odeurs de cuisson, en plus d'écouter la musique du moulin.

Il y a toujours une petite réserve de grain au moulin. Comme celui-ci bonifie avec le temps, de la farine encore plus savoureuse peut donner de belles réalisations. Que diriez-vous d'un bon pain accompagné d'une bonne bière ou un bon verre de vin ?

Le moulin est un fantastique patrimoine restauré. Il accueille maintenant de nombreuses visites en plus de son activité première : moudre la farine. Le projet ne fait que grandir en proposant de bons produits et en défendant de belles valeurs. En plus de la farine, vous retrouverez la Bigoute, une bière brassée à base des grains du moulin.

Cette restauration a été très apprécié par le jury lors de la 5ème édition du concours des Maisons de l'urbanisme de la province de Luxembourg (Muses.lux) dans la catégorie : démarche immatérielle/projet mobilisateur.

Les éléments d'appréciation du projet définis par le jury étaient les suivants :

- projet durable utilisant des ressources locales ;
- réhabilitation d'un ancien outil qui a du sens (transformation d'une ressource en nourriture) ;
- développement d'un circuit court ;
- valorisation d'un produit local ;
- rénovation à l'identique permettant de conserver des savoir-faire et les transmettre ;
- rénovation avec des matériaux locaux, des entreprises locales et une démarche participative du voisinage ;
- démarche qualitative hors d'un souhait de rentabilité.

Félicitations à la famille Massard pour ce magnifique élément du patrimoine, restauré avec patience, courage et passion ainsi que pour le prix remporté.

ASSOCIATION - JUMELAGE

FÉDÉRATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Ce mercredi 10 mai, à l'initiative de Grégory Dubru et Louis Annet (qui fut notre chauffeur), nous avons effectué un devoir de mémoire et nous les remercions tous les deux.

En effet, neuf membres de notre comité FNC se sont rendus au cimetière de la Citadelle à Liège où furent torturés et fusillés plusieurs centaines de personnes dont deux de notre commune : les 2 frères Oscar et Roger Reichling (fusillés le 09/11/42).

Nos 4 porte-drapeaux et les membres du comité présents ont déposé des fleurs au son de chants patriotiques. Nous avons parcouru ce site la gorge serrée sachant l'atrocité vécue par ces personnes.

Ensuite, nous nous sommes rendus au cimetière de St Walburge où une plaque commémorative fut déposée sur la tombe du combattant et prisonnier Jules Antoine décédé le 05/01/2017. Il était membre de notre section FNC de Gouvy.

Après cela, nous nous sommes rendus sur la tombe du caporal Pierre Esser, tué à Montleban le 10 mai 1940. C'est entourés de sa famille et dans le recueillement que nous avons déposé une plaque commémorative ainsi que des fleurs.

Ensuite, nous avons été reçu comme des rois par sa famille à Heure-le-Romain, au domicile de sa nièce Anne-Marie Bonhomme et de son mari Bob Winkin. Etaient aussi présentes leur fille Florence, Marie Bonhomme (belle-sœur de la sœur du caporal 94 ans), Flora Bonhomme (nièce par alliance du caporal), Jérôme Bonhomme (petit-neveu du caporal et sa fille Lou âgée de 5 ans). Après l'apéro, nous avons dégusté un délicieux repas suivi d'un dessert. Pendant ce repas, nous avons échangé beaucoup de souvenirs. Nous voudrions vivement remercier la famille pour cet accueil tellement chaleureux. Nous espérons pouvoir les rencontrer à nouveau lors de leur passage dans notre région.

Ce vendredi 2 juin à 14 h, nous nous sommes rendus à Bastogne pour la cérémonie du mémorial Day qui était organisée cette année au Bois de la Paix.

Le samedi 17 juin, nous nous sommes aussi rendus à Waasmunster pour le jumelage avec Tubize et Gouvy. Ce jumelage symbolise l'unité entre les 3 régions de notre pays.

Le mercredi 28 juin à 9h30 à Montleban, une cérémonie a eu lieu au monument du caporal Esser et cela, dans le cadre de la Marche européenne du souvenir et de l'amitié (MESA).

Pour le comité - Albert Winand

BOVIGNY : MONT SAINT MARTIN

PROGRAMME DES CELEBRATIONS A LA CHAPELLE « NOTRE DAME DES MALADES »

Les membres de l'ASBL « Notre Dame du Mont Saint Martin » vous invitent à passer 2 journées agréables sur le site qui fut le berceau de la paroisse de Bovigny. La chapelle « Notre Dame des Malades » sera ouverte et accessible.

Dimanche 16 juillet à 10h30 : messe de secteur.

Après la célébration, un apéritif de convivialité sera offert à tous les participants.

Ensuite, ceux qui le souhaitent pourront partager un délicieux repas (sur réservation obligatoire pour le 5 juillet).

JAMBON A LA BROCHE : crudités et accompagnements.

Mercredi 16 août à 10h30

- **10h30** : pèlerinage à Notre Dame des malades ;

- **10h30** : célébration eucharistique chantée avec administration du sacrement des malades.

Après l'office, l'ASBL « Notre Dame du Mont Saint Martin » offre le verre de l'amitié à tous les pèlerins.

Contact et réservation : SIMON Alex - 0477/78.14.21
alexsimondnf@gmail.com

2023 : 20ÈME ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE GOUVY - SUZE-LA-ROUSSE

Ce vendredi 26 mai à 18h30 au château de Gouvy, Suziens et Gouvions se retrouvaient pour un week-end de partage et découvertes dans le cadre du Jumelage, mais en plus pour fêter son 20ème anniversaire. Dans une ambiance « à la belge une fois ! » : frites, bières, musique vivante ont agrémenté les retrouvailles, ainsi qu'un chapitre de la confrérie Les p'tits loups désignant Véronique Gérard (présidente du comité de Jumelage suziens) et Hervé Médina (Maire de Suze-la-Rousse) membre d'honneur de la confrérie.

Une petite phrase échangée, entendue, chantée pour vous contaminer au virus du Jumelage : « Il en faut peu pour être heureux...vraiment très peu pour être heureux. ».

En toute discrétion depuis le mois de septembre 2022, Roger, François, Fabrice et leurs compères ont imaginé un programme qu'ils souhaitaient à la fois chaleureux, local, magique, ... laissant place au partage.

Ainsi, le samedi a été composé de découverte d'artisans dans la commune : farine (Moulin Massard), safran (Safran Ardennais Cosmétiques) et fibre d'alpagas (Les Alpagas du Maquis) - des produits d'une qualité rare et précieuse. Des visites enrichissantes par l'information partagée mais également par rapport à la perception du travail passionné fourni par ces personnes que nous remercions pour leur accueil

Le dimanche était consacré à une journée en famille d'accueil. Mais ce n'est pas pour autant que les chemins ne se sont pas croisés et le plaisir de se rassembler a surgi à nouveau.

Le lundi dès midi, la tradition veut que la commune accueillie invite l'autre commune à partager quelques saveurs locales lors de l'apéritif. C'est aussi le moment de la partie protocolaire : discours, signature de la charte du jumelage, échange de cadeaux,... comme pour des noces, une manière de renouveler notre volonté d'être jumelés.

Après un week-end ensoleillé, les amis Suziens rejoindront le midi. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine... mais nous savons que plusieurs Gouvions ont pris l'habitude de passer quelques jours de vacances au pied des vignes et qu'ils rejoindront donc Suze avant la prochaine échéance du jumelage.

Merci à tous et à toutes d'avoir contribué à la réussite et à la longévité de ce jumelage.

TOURISME - ÉVÈNEMENTS

LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE GOUVY (S.I)

Le Syndicat d'Initiative se modernise. Un tout nouveau, tout chaud, tout beau site internet vous attend ! Vous y découvrirez votre commune sous un nouveau jour. Accédez aux infos touristiques, qui sont parfois bien pratiques même lorsque l'on est citoyen. Aussi, retrouvez, en direct, l'AGENDA de toutes les activités qui se passent sur votre commune.

Vous souhaitez communiquer vos évènements sur ce nouvel AGENDA EN LIGNE, contactez-nous via notre nouvelle adresse e-mail : info@gouvy-tourisme.be

Cet été, la deuxième édition du Marché de Savoir-Faire au Château de Gouvy aura lieu le dimanche 30 juillet 2023. Suite au succès rencontré en 2022, cet évènement est prêt à revoir le jour pour une édition toute aussi conviviale et pleine de découvertes. Venez rencontrer des artisans passionnés et déguster de bons mets et breuvages, le tout dans une ambiance festive, originale et familiale.

NEWS DE LA MAISON DU TOURISME HAUTE ARDENNE

Le 6 mai s'est tenue l'assemblée générale de l'ASBL Maison du tourisme Haute Ardenne. Après 2 ans, conformément aux statuts, la présidence change. Patrice Xhurdebise, de Trois-Ponts, passe le flambeau à Anne-Catherine Masson, de Vielsalm. Merci à Patrice pour ces deux années de présidence, pour le travail accompli et pour son soutien dans le suivi de chaque dossier. Le bureau se compose désormais comme suit : présidente, Anne-Catherine Masson ; vice-président, André Samray ; secrétaire, Isabelle Lemaire-Santos ; trésorier, Pierre Christophe ; représentant de la commune de Trois-Ponts, Patrice Xhurdebise.

Cet été encore, de très nombreuses activités sont proposées dans nos communes de Haute Ardenne. Parmi les événements festifs et culturels, relevons les 14 et 15 juillet, le festival Rock'Artitude à Bêche, avec des groupes de jeunes musiciens locaux et extérieurs ; les 20 et 21 juillet à Vielsalm, l'immanquable Sabbat des Macralles, au parc communal, suivi le lendemain de la fête des Myrtilles ou encore les 4, 5 et 6 août, à Gouvy, le Gouvy Jazz & Blues Festival. N'oublions pas les brocantes Cherapont/Gouvy le 8 juillet, Salmchateau le 15 août, Ville-du-Bois le 20 août et bien d'autres. Les sportifs ne seront pas en reste avec des balades, marches Adeps, joggings, trails, courses cyclistes, challenges VTT et j'en passe. De nouveau, je vous invite à consulter notre site pour découvrir toutes les activités possibles si vous avez envie de bouger ! On n'oublie pas les marchés de producteurs et artisans de terroir : à Trois-Ponts, les vendredis 7 juillet et 4 août, de 16h à 20h, avec des maraîchers, fromagers, éleveurs, brasseurs, artisans, mais aussi animation musicale, dégustations et petite restauration. À Farnières, le marché Saveurs d'Ardenne, tous les mardis de 17 à 21h, du 11 juillet au 22 août. Là aussi, animations musicales, bars et petite restauration dans la cour du château. À Gouvy, au château, le dimanche 30 juillet, marché du savoir-faire : artisans, producteurs et artistes vous font découvrir leur savoir-faire ; démonstrations, concerts, ambiance conviviale et champêtre. Lierneux n'est pas en reste, mais à ce jour, pas encore de date précise. Je vous renvoie donc vers l'agenda de notre site https://www.haute-ardenne.be/fr/agenda ou vers notre page Facebook. Les carnets « Randos en famille » seront de retour dès juillet, avec une présentation nouvelle et toujours des balades, des jeux, des coloriages et des trésors à découvrir. Et puis guettez les médias radio et TV, on y apercevra la Haute Ardenne et ses très beaux villages. Qui sait, le plus beau est peut-être dans votre commune ?

Pour ceux qui souhaitent aller plus loin et visiter notre belle Wallonie, LE bon plan, c'est le Pass VISITWallonia.be. Vous souhaitez bénéficier d'un large panel d'avantages, tant pour visiter les attractions, musées et autres activités touristiques que pour réserver un logement en Wallonie ? N'attendez pas et téléchargez le nouveau Pass VISITWallonia.be ! Ce pass touristique digital, accessible à tous, vous permettra de (re)découvrir la Wallonie à prix malin : https://visitwallonia.be/fr-be/3/en-pratique/pass-visitwallonia-be.

Votre visite, dans nos bureaux ouverts 7/7 à Vielsalm ou dans ceux des syndicats d'initiatives et office du tourisme communal, sera comme toujours un vrai plaisir ! Bel été à toutes et tous !

Haute-Ardenne

Visitwallonia

AÎNÉS

LE CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINÉS (CCCA) VOUS INFORME !

Dans la dernière édition de la Vie Communale, nous vous présentions le Conseil Consultatif Communal des Ainés (CCCA) et ses différents projets en cours !

Le prochain événement ouvert au public senior aura lieu le 6 septembre 2023, à vos agendas !

Quoi ? Beaucoup d'ainés se déplacent au volant de leur voiture. Or, les règles du code de la route ont connu ces dernières années pas mal de changements et de nouveautés. Le CCCA a ainsi décidé d'organiser pour nos seniors une séance d'information en vue de leur permettre de mettre à jour leur connaissance du code de la route.

Quand ? Le mercredi 6 septembre de 13h30 à 16h30.

Où ? A la salle du conseil communal, Bovigny 59, 6671 Gouvy.

Prix ? Gratuit, goûter offert

Informations et inscriptions : Jean-Claude Van Geem, Président du CCCA - jcvangeem@yahoo.fr – 0475/87.05.54

Si vous avez des idées, des avis ou même des suggestions concernant d'autres activités au profit de nos aînés, n'hésitez pas à prendre contact avec Jean-Claude Van Geem, Président du CCCA (jcvangeem@yahoo.fr – 0475/87.05.54) ou Jacqueline Pierard Vice-Présidente du CCCA (jacquelinepierard@skynet.be – 0495/72.82.11) ou Guy Scheuren Vice-Président du CCCA (guyscheuren@gmail.com – 080/51.74.38).

Conseil Consultatif Communal des Aînés
C.C.C.A.
Gouvy

NATURE - ENVIRONNEMENT

GRAND NETTOYAGE 2023 - Merci !

AVIS DE RECHERCHE ! PLANTE DANGEREUSE...

Au printemps 2023, le contrat rivière Amblève/Rour a, comme les autres contrats rivière de Wallonie, entamé avec l'aide de divers partenaires communaux, provinciaux, régionaux et autres, une nouvelle campagne de lutte contre la berce du Caucase.

Introduite chez nous il y a près d'un siècle tant pour embellir les jardins que comme source de nourriture pour les abeilles, cette plante à croissance rapide peut atteindre 2 à 3 m de haut, avec de larges feuilles (50 à 60 cm) très découpées et un peu velues. Aucune plante indigène ne peut alors croître à ses pieds !

Outre les dommages écologiques qu'elle cause, cette plante toxique est dangereuse pour l'homme. Si sa sève, photo-sensibilisante, entre en contact avec la peau, elle y provoque, après exposition au soleil, des lésions importantes telles que rougeurs, gonflements, cloques allant même jusqu'à des brûlures graves !

Pour plus d'informations sur cette plante, vous pouvez consulter les informations données par le site internet « Biodiversité » de la Région wallonne à l'adresse internet suivante : http://biodiversite.wallonie.be/fr/la-berce-du-caucase.html?IDC=5998.

Depuis plus de 10 ans déjà, la lutte s'organise et s'étend pour combattre cette plante indésirable, avec grand succès (on estime qu'elle est déjà éradiquée sur près de 85% des sites connus et gérés depuis 2009).

Et vous aussi, qui parcourez régulièrement les routes, chemins et sentiers de votre belle commune (et au delà), vous pouvez nous aider dans cette lutte : signalez au contrat de rivière, au service environnement de la commune ou au cantonnement DNF du lieu de l'observation, toutes les berces du Caucase que vous auriez repérées. Vous pouvez aussi encoder direc-

tement vos observations sur le site dédié à cet effet de la Région wallonne : http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/berce/observations.aspx. Nous pourrons ainsi mettre à jour nos inventaires afin de fournir aux différents acteurs de la lutte contre ces plantes l'information la plus complète possible. Tous les plants qui sont « oubliés » peuvent anéantir tout le travail entrepris ailleurs car ils sont une source d'apport de nouvelles graines.

D'avance merci !

L'équipe du Contrat rivière Amblève/Rour

Contact : 080/28.24.35 - crambleve@gmail.com
www.crambleve.com - FB crambleve

LE RATON-LAVEUR, UN ENVAHISSEUR BIEN IMPLANTÉ DANS NOTRE RÉGION !

Originaire d'Amérique du Nord, ce mammifère a été introduit en Allemagne vers 1930, pour sa fourrure. Des individus échappés des élevages se sont retrouvés dans la nature, où ils ont formé des populations viables.

Avant l'an 2000, les observations du raton-laveur chez nous étaient sporadiques, mais se sont multipliées depuis (l'animal vit jusqu'à 15 ans, avec des portées de 3 à 7 jeunes par année). Il y aurait actuellement entre 50.000 et 75.000 individus en Wallonie. Le raton-laveur fait partie de la liste des Espèces Exotiques Envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne au sens du règlement européen 1143/2014. Son éradication totale n'est plus possible, mais des mesures sont prises pour surveiller et contenir les populations.

Le raton-laveur est un animal gris de la taille d'un chat, outre son « masque » noir, le meilleur moyen de l'identifier à coup sûr est sa queue claire qui présente une série d'anneaux noirs. Animal nocturne, il s'installe préférentiellement dans les fonds de vallées boisées, notamment les forêts de feuillus, et

CARNIVORES

Les carnivores se distinguent les uns des autres par leur taille et la forme de leur masque facial.
Confusion possible entre le chien viverrin et le raton laveur.
Le putois et le blaireau présentent également un masque facial sombre, mais le putois est beaucoup plus petit et élancé tandis que le blaireau a une apparence plus massive, de courtes pattes et une tête zébrée de noir et blanc.

Silhouette Non indigène / Indigène

Chien viverrin	Raton laveur	Putois *	Blaireau **
Longueur moyenne (tête-corps-queue) en cm			
80	80	♂ : 55 ♀ : 40	90

DEUX CARNIVORES NON INDIGÈNES

Le chien viverrin et le raton laveur se dispersent naturellement au départ de pays limitrophes. Le raton laveur est régulièrement observé au sud du sillon Sambre et Meuse et apparaît ponctuellement au nord de celui-ci. Le chien viverrin est en phase d'émergence en Wallonie, avec des observations dispersées et peu nombreuses encore.

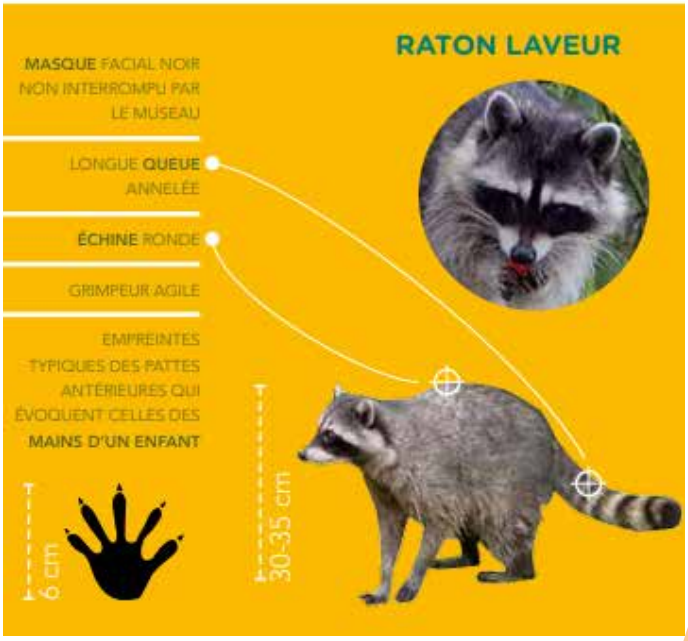

à proximité des cours d'eau mais il peut aisément s'installer dans les milieux urbanisés. C'est un grimpeur agile que l'on peut donc rencontrer aussi bien dans les arbres que sur les toits des granges.

Par son alimentation, il réduit le nombre de proies disponibles pour nos espèces indigènes. Il menace aussi certaines espèces aquatiques rares, protégées chez nous (moules perlières, écrevisses à pattes rouges, ...). Il n'hésite pas non plus à se rendre directement dans les nids des oiseaux comme le cincle plongeur, le faucon pèlerin, la cigogne noire, ...pour manger leurs œufs !

Autre inconvénient de cet animal exotique : il est porteur de différentes maladies transmissibles à d'autres animaux, voire à l'homme (notamment la rage, la leptospirose, la tuberculose, la listériose,...). Si vous trouvez un individu mort, ne le touchez surtout pas et ne laissez pas les animaux domestiques s'en approcher, vous pouvez contacter un agent forestier local (DNF).

Un autre conseil important, ne le nourrissez surtout pas ! Il faut à tout prix éviter l'augmentation du nombre d'individus. Penser à bien fermer hermétiquement les sources potentielles de nourriture. Le raton-laveur est un opportuniste, il mange tout ce qui se trouve sur son passage : baies, insectes, batraciens mais aussi croquettes pour chiens/chats, graines pour oiseaux, restes de nourriture dans les poubelles...

Autre point, il existe des espèces semblables au raton-laveur mais qui sont indigènes. Ces espèces sont bien de chez nous. Il s'agit du blaireau, espèce protégée avec une tête zébrée mais pas de masque et plus pataud, et du putois, espèce plus rare, qui est petit, long, élancé et non grimpeur.

Par contre, le chien viverrin, de taille comparable à un renard, sans masque noir prononcé ni queue avec des anneaux, est aussi une espèce exotique envahissante.

Contrat rivière Amblève/Rour

Trois canaux pour communiquer vos observations :

- encodez l'observation sur http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes;
- envoyez un mail à invasives@spw.wallonie.be;
- contactez l'agent forestier local (DNF) - 080/28.22.80.

En savoir plus : Informations générales - DGO3 – CiEi - Cellule interdépartementale - Espèces invasives - http://biodiversite.wallonie.be/invasives - invasives@spw.wallonie.be - Réception des dépouilles : ULg - Unité de recherches – zoogéographiques - v.schockert@ulg.ac.be.

SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD 2023-2025 DU CONTRAT RIVIÈRE DE AMBLÈVE-ROUR

En ce début d'année 2023, à Rahier (Stoumont), s'est déroulée la cérémonie de signature officielle du nouveau programme d'actions 2023-2025 du Contrat rivière Amblève-Rour. Et on peut dire que les partenaires étaient au rendez-vous ; au total une centaine de personnes présente !

La journée a d'abord débuté à 15h à Lorcé avec une visite très intéressante et parfaitement orchestrée par des guides compétents de l'usine d'embouteillage des eaux de Bru, un des partenaires du contrat rivière, qui nous a fait un accueil 5 étoiles !

Ensuite, est venue la partie plus protocolaire où chaque partenaire s'est engagé officiellement à réaliser des actions en faveur de la bonne gestion des cours d'eau en signant le protocole d'accord. Nous avons fêté ce nouvel engagement autour d'un verre. Nous remercions chaleureusement la commune de Stoumont pour la préparation de la salle de Rahier et l'organisation du cocktail dînatoire.

Actions de sensibilisation, reconstruction de ponts, passerelles, restauration et protection des habitats et des espèces sensibles, reméandration des cours d'eau, mise en valeur du patrimoine lié à l'eau, ... Autant d'actions diverses et variées en vue d'œuvrer pour une gestion intégrée, équilibrée et durable des ressources en eau du bassin hydrographique de l'Amblève et de la Rour.

Chaque partenaire, petit ou grand, amène sa pierre à l'édifice pour améliorer la qualité tant qualitative que quantitative des cours d'eau pour les 3 prochaines années. Le contrat rivière est en effet le seul organisme qui rassemble autour

d'une même table l'ensemble des acteurs du bassin hydrographique, au-delà des limites administratives.

Le Contrat rivière de l'Amblève-Rour regroupe 16 communes et ses cours d'eau principaux sont l'Amblève et ses affluents, la Lienne, la Salm, le Roannay, l'Eau Rouge, la Warche et la Rour ; ainsi que tous leurs affluents. Ce qui représente au total 2000 km de cours d'eau.

Ce 7ème programme d'action compte 109 organismes partenaires pour un total de 1552 actions inscrites. Le nombre important d'actions montre la réelle volonté des partenaires de participer activement à la préservation et à la bonne gestion de nos rivières, qui font partie de notre cadre de vie.

En 2022, le contrat rivière Amblève Rour a fêté ses 20 ans ! En 20 ans, ce sont environ 6000 actions engagées qui ont été réalisées par les acteurs de la rivière. Avec un taux de réalisation qui tourne entre 75 et 90 % ! Nous remercions encore chaleureusement tous nos partenaires, sans qui nous n'aurions pas obtenu un tel résultat !

L'équipe du Contrat rivière Amblève-Rour.

VOUS HABITEZ PRÈS D'UN RUISSEAU ? QUE FAIRE DES DÉCHETS VERTS ?

Avec le retour du printemps, les températures plus agréables incitent au redémarrage de l'entretien des jardins.

Nous en profitons pour vous rappeler les bonnes pratiques à mettre en œuvre concernant les déchets verts ainsi produits (tontes de pelouses, tailles de haies, branches d'arbres et arbustes, feuilles mortes, ou encore déchets ménagers comme les épluchures de légumes, ...).

Bien qu'ils soient biodégradables, **il ne faut en aucun cas s'en débarrasser dans un cours d'eau proche ou sur ses berges !**

En effet, une fois **dans l'eau**, la décomposition de ces déchets entraîne une pollution organique du cours d'eau et son eutrophisation.

L'eutrophisation, qu'est-ce que c'est ? C'est un phénomène qui va favoriser le développement exagéré d'algues indésirables dans les rivières. Ensuite, ces algues vont asphyxier le milieu, consommer en excès l'oxygène dissous dans les eaux et finir par empêcher le développement des autres plantes aquatiques.

Les branches et déchets volumineux empêchent le bon écoulement de l'eau, forment rapidement de mini barrages retenant d'autres objets flottants et pouvant même provoquer, lors de crues, des inondations.

Les déposer **sur les berges** n'est pas mieux ! Lors de crues, ils peuvent facilement être entraînés dans le cours d'eau (avec les conséquences déjà citées).

Et même s'ils restent sur la berge, ils provoquent alors l'asphyxie/l'étouffement des plantes présentes et le pourrissement de leurs racines. Les plantes meurent et la berge privée de maintien est fragilisée et beaucoup plus sensible à l'érosion. Il suffit d'une pluie d'orage et vous risquez de perdre du terrain. Une berge fragilisée peut aussi être favorable au développement de plantes invasives comme la Balsamine de l'Himalaya !

Au cours des années, les dépôts répétés de ces déchets enrichissent le sol, favorisant ainsi l'apparition de plantes indésirables (orties, liserons par exemple) au détriment de la végétation naturelle (baldingère, reine des prés, iris...) et de la faune associée (libellules, insectes, papillons,...).

L'accès même à la berge peut être rendu plus difficile.

Pour toutes ces raisons, il est indispensable que vous gériez ces déchets de manière légale et citoyenne !

Evitez de les jeter le long des berges dans le fond de votre jardin ou dans les cours d'eau, mais aussi dans les zones humides.

Les éliminer en les brûlant vous-même n'est pas non plus autorisé par la loi.

Rassemblez vos déchets verts et valorisez-les :

- soit en faisant un **compost** - il doit être placé à une distance minimale de 6m de la crête (sommet) de la berge - en plus, cela crée un engrais gratuit ;
- soit en les conduisant au **parc à conteneurs** le plus proche de chez vous, où ils entreront dans une filière de valorisation.

Nous vous en remercions par avance.

Le Contrat de rivière de l'Amblève-Rour

ENERGIE

Libramont
Grand'Rue 1, B-6800 Libramont
Tel : 061/620.160
guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous
http://energie.wallonie.be

Permanences décentralisées sur rendez-vous :
Bastogne : 1er jeudi (13h30-17h) et 3ème jeudi (15h-19h)
Neufchâteau : 1er et 3ème mercredis (13h30-16h30)
Vielsalm : jeudis jours de marché (9h30-12h)
Houffalize : 2ème jeudi (13h30-16h30)
Wellin : 2ème mercredi (14h-17h)
Bouillon : 4ème jeudi (13h30-16h)
Bièvre : 4ème jeudi (9h-12h)

Le Guichet Energie est accessible à Libramont les matins (mardi-vendredi) sans rendez-vous et les après-midis sur rendez-vous. Les permanences décentralisées (liste en haut à droite) continuent sur rendez-vous.

Isoler, oui ! Mais quel isolant choisir ?

Au-delà de leur fonction thermique, les isolants présentent d'autres caractéristiques qu'il sera utile de connaître pour faire le bon choix.

1. **Les performances thermiques de l'isolant :** le coefficient de conductivité thermique (« λ » ou lambda) d'un matériau indique la quantité de chaleur qui se propage par conduction thermique dans certaines conditions données. Plus le lambda est petit, moins le matériau « conduit » la chaleur et plus il sera performant en faible épaisseur.

➔ *A titre d'exemple, 17 cm d'isolant en polyisocyanurate (lambda 0,028 W/mK) présentera le même pouvoir d'isolation que 23 cm d'isolant en liège (lambda 0,038 W/mK).*

2. **Les performances phoniques de l'isolant :** tous les isolants thermiques n'isolent pas du bruit. De manière générale, optez pour un isolant souple entre deux couches rigides (plaques de plâtre, OSB, …) pour atténuer les bruits aériens.
3. **La régulation hygrométrique :** certains isolants peuvent absorber à des degrés divers la vapeur d'eau (sans en altérer leur performance thermique) et la restituer à l'air ambiant quand l'air est plus sec.
4. **La santé :** certains produits contiennent des fibres irritantes pour la peau, les yeux et les poumons. D'autres produisent des gaz toxiques en cas d'incendie.
5. **Le déphasage thermique :** apprécié en été, le déphasage thermique d'un isolant exprime sa capacité à emmagasiner de la chaleur.

➔ *A titre d'exemple, 30 cm de laine de roche résisteront 2,7 heures à un flux de chaleur d'été moyen avant de laisser passer la chaleur, contre 7 heures avec la même épaisseur en laine de bois.*

6. **La longévité de l'isolant :** certains isolants sont résistants à l'humidité, d'autres au tassement, et d'autres encore aux rongeurs.
7. **L'impact environnemental :** certains isolants sont fabriqués à base de ressources locales, issues du recyclage ou renouvelées annuellement. D'autres proviennent de plus loin ou nécessitent plus d'énergie pour être produits.
8. **Le prix :** c'est évidemment aussi un argument à prendre en considération dans le choix d'un isolant.
9. **Autres : performance mécanique, étanchéité à l'eau et à l'air, format de l'isolant (rigide, rouleau, vrac à insuffler/projeter), origine…**

Aux Guichets Energie Wallonie, vous trouverez des informations plus détaillées et des échantillons des différents types d'isolants. Pour choisir l'isolant le plus adapté à votre situation, faites-vous conseiller !

MOBILITÉ

PROXI-GOUVY - UN « PETIT BUS » À VOTRE SERVICE !

Depuis quelques mois, un nouveau moyen de transport a vu le jour dans notre commune. Le Proxi-Gouvy se déplace à la demande vers des endroits situés sur le territoire de la commune de Gouvy.

LE PROXI-GOUVY FONCTIONNE COMME SUIT :

- il roule tous les ***jeudis matins*** sur réservation, de 9h à 12h30 ;
- le ***chargement et le déchargement*** ont lieu devant le ***domicile*** ;
- la ***réservation*** est à effectuer pour le mercredi 16h au plus tard au numéro 0492/15.41.18.

Ce service est payant : **forfait de 1€/trajet.**

Cartes prépayées de 10 € - paiement à effectuer sur le compte BE35 0910 0050 5237 avec la communication « Proxi-Gouvy – NOM Prénom » avant le 1er trajet (la carte sera conservée par le chauffeur).

Alors, que vous :

- éprouviez des difficultés en terme de mobilité ;
- vouliez retrouver votre autonomie pour aller faire vos courses ;
- souhaitiez aller au marché, chez le médecin ou chez le coiffeur ;
- ayez besoin de bouger, de rencontrer d'autres personnes, d'aller prendre un café ;
- ...

N'hésitez plus et réservez votre trajet auprès du chauffeur ! Les déplacements demandés ne pourront concerner que des endroits situés sur le territoire de la commune de Gouvy.

BORNES DE RECHARGE POUR LES VÉLOS ÉLECTRIQUES

La Commune de Gouvy a signé la Convention des Maires en avril 2017 : il s'agit d'une initiative européenne qui regroupe les autorités locales et régionales qui souhaitent réduire leurs consommations énergétiques et leurs émissions de CO2 en vue d'enrayer le changement climatique et de mettre en place des actions pour s'y adapter.

Pour ce faire, un Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) a été élaboré par la Commune : il s'agit de l'outil principal reprenant les actions programmées pour atteindre des objectifs de réduction de l'impact environnemental sur notre territoire.

Sachant que la mobilité est un élément essentiel mais aussi une faiblesse dans notre région, le vélo électrique représente un allié de choix pour se déplacer sans trop de difficulté, en diminuant notre empreinte carbone et en exerçant une activité physique tout en profitant de notre cadre de vie.

C'est dans ce sens que la Commune de Gouvy a souhaité répondre à un appel à projet dans le cadre de son Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat. Début 2021, elle a reçu un avis favorable afin d'installer plusieurs bornes de recharge pour les vélos électriques.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que 6 bornes de recharge sont à présent disponibles à 3 emplacements : devant l'église de Cherain, à proximité du Syndicat d'Initiative de Gouvy et à proximité de l'administration communale à Bovigny. Plusieurs arceaux ont également été ajoutés à proximité pour les vélos musculaires.

Le potentiel de ces équipements sera pleinement exploité avec les prochains aménagements de pistes cyclables et s'inscrit dans la lignée des autres projets de mobilité du Plan Communal de Développement Rural (PCDR).

SPORTS

TENNIS DE TABLE GOUVY

Le club de Gouvy se veut un club formateur, il accueille des enfants à partir de 7 ans et a les moyens de les former à ce sport passionnant qu'est le tennis de table : un entraîneur compétent qui compte 20 ans d'expérience et a évolué en 3ème nationale, un tout nouveau robot est installé à chaque entraînement et surtout une qualité d'accueil qui fait que les enfants sont heureux dans le sport et ont envie de progresser.

Les entraînements ont lieu le mercredi de 18h45 à 20h et le vendredi en 2 groupes de 19h à 20h15 et de 20h15 à 21h45 pour les joueurs plus avertis. La cotisation annuelle demandée est de 65 € pour les moins de 12 ans et de 85 € pour les plus âgés.

Bien installé à l'école communale de Bovigny, le club de tennis de table de Gouvy se redéploye après un passage difficile il y a 10 ans. Il compte maintenant 40 affiliés et aligne 4 équipes en championnat de la 6ème à la 2ème provinciale. A la fin de cette saison 2022/2023 non seulement aucune équipe ne descend mais en plus deux équipes vont accéder à l'échelon supérieur. En effet notre équipe D monte en 5ème et notre équipe C monte en 4ème provinciale ! Ces deux équipes sont championnes !!!

Vu le succès croissant et le nombre grandissant d'affiliés, une à deux équipes supplémentaires devraient être inscrites l'année prochaine.

Le club peut s'appuyer sur un comité fiable. C'est évidemment essentiel de pouvoir compter sur des personnes de qualité.

L'ambiance est excellente, très familiale, les finances sont saines, de nouveaux équipements viennent d'être distribués grâce à une bonne contribution des sponsors.

Cette saison sportive se termine donc sur une excellente note avec la montée de deux de nos équipes.

Reprises des entraînements fin du mois d'août.

Contact : Marc Jacob - Président du club - 0498/65.22.81

Une partie des joueurs du club lors du tournoi organisé en interne

RUS GOUVY EN D3 !

Après un championnat palpitant et un classement où le titre de champion provincial leur échappe sur le fil, la RUS entre dans un tour final qui les verra successivement écarter Ethe, Genappe et Bièsme sans prendre le moindre but et surtout avec un goal average de 6-0 !

Après un premier passage au niveau national où c'était avant tout une découverte, nos gouvions vont regoûter au parfum de la D3, mieux armés cette fois-ci.

Félicitations à tout le groupe joueurs et staff pour ce magnifique parcours sportif, mais aussi à tout le comité et aux bénévoles qui sont sur la brèche chaque jour. Sans tous ces intervenants, jamais un tel exploit n'aurait été possible.

Il reste la coupe pour peut-être réaliser un exploit qui entrera dans les annales du club et du football provincial.

Bon vent pour la suite.

ECONOMIE – COMMERCES ET SERVICES

DÉTEND & VOUS

- stylisme ongulaire
- soin visage
- épilations
- manucure
- pédicure
- massage

Contact : Honvelez 33D - 6671 Gouvy - 0497/85.10.39

SAFRAN ARDENNAIS COSMÉTIQUES

DÉCOUVREZ - LE JARDIN SECRET DU CERF FLEURI

Laissez-vous tenter par une promenade dans « Le jardin secret du cerf fleuri ». C'est un musée vivant d'herbes, de fleurs, de myrtilles, d'arbres fruitiers et de safran que vous pourrez découvrir au rythme des saisons. Ann vous guide et vous parle, en tant qu'herboriste et passionnée de nature, de la manière dont elle a relié la nature et les cosmétiques. L'éco-tourisme dans toute sa splendeur!

>> en JUILLET & AOUT - Chaque DIMANCHE de 14h à 17h - entrée GRATUITE.

SENTEZ - LA PROMENADE OLFACTIVE

Mettez votre odorat en éveil dans le jardin secret du cerf fleuri, délicieusement parfumé au fil des saisons. Il s'agit d'une exploration où vous suivrez un sentier dans le jardin et chercherez des plantes utilisées dans le monde merveilleux de la parfumerie. Vous apprendrez la classification des matières premières naturelles, quelle partie odorante de la plante est utilisée en parfumerie et quelles plantes sont une source d'inspiration pour les parfumeurs. Une occasion unique de se laisser surprendre par la faune et la flore des Ardennes.

>> de JUILLET à NOVEMBRE - sur réservation !

Prix :

- adulte 10€ - enfant de 3 à 12 ans 6,5€ - enfant de moins de 3 ans gratuit
- groupe (min. 20 personnes) 8,5 €/personne - école 6,5 €/personne

CRÉEZ - DES COSMETIQUES NATURELS AU SAFRAN

Un atelier de création MAGIE FLORALE, un exfoliant naturel au safran, dans une ambiance conviviale.

Prix : 35 €/ personne, à partir de 2 personnes.

Horaire (sur réservation) :

- les lundis de 18h à 19h30
- les jeudis de 18h à 19h30
- les samedis de 9h30 à 11h

VENTE DIRECTE DE MYRTILLLES BIO

Selon la météo, à partir du 21 juillet jusqu'à la fin de la récolte.

Sur réservation !

Infos et réservation : Ann De Pooter - Baclain 9A
6674 GOUVY - 0473/71.31.56 - ann.depooter@skynet.be
www.safranardennais-cosmetiques.be

AGENDA

JUILLET

- **Samedi 1/07 : kermesse à Beho** - Tournoi de pétanque en triplette - inscriptions sur place - 5€/personne - suivi d'un barbecue - infos 0475/98.83.22.
- **Samedi 1/07 : kermesse à Bovigny** - Blind test - table de 4 à 6 joueurs - suivi d'un bal.
- **Dimanche 2/07 : kermesse à Beho** - Pétanque libre, animations diverses pour petits et grands.
- **Dimanche 2/07 : kermesse à Bovigny** - Matin randonnée calèches et cavaliers (+/-30km) - inscriptions et départ entre 8h30 et 13h. Repas convivial le midi - réservation au plus tard pour le 24/06 au 0498/35.12.41. Soirée jeux du couyon - inscription dès 16h - réservation : 0496/75.30.95.
- **Lundi 3/07 : Clôture de la kermesse à Bovigny**. Chapiteau ouvert à 17h.
- **Samedi 8/07 : Brocante au Lac de Cherapont** - de 9h à 17h - réservation D. Herman 080/51.11.04.
- **Samedi 8/07 : Gestion de la réserve naturelle de Glain (Betzen)** - RDV à 9h à l'église de Beho - fin vers 15h. A emporter : gants, bottes, pique-nique, vêtements adaptés à la météo, jumelles. Journée coup de main pour la biodiversité avec Natagora. Pas de réservation. Contact : Jean de Potter 0474/05.63.87 ou jean.depotter@natagora.be.
- **Dimanche 9/07 : Fête de la Truite à Wathermal**. Dès 10h, concours de pêche – inscription 10€. Dès 14h, jeux intervillages – Animation par des fanfares locales, restauration, soirée dansante.
- **Dimanche 16/07 : Balade guidée à vélo au fil des Points-Nœuds**. RDV à 13h30 sur le parking du Lac de Cherapont. 3€/personne. Gratuit pour les -12ans. Apporter son vélo – tour d'environ 30km. Inscription obligatoire auprès du Syndicat d'initiative – 080/51.01.80 ou info@gouvy-tourisme.be.
- **Dimanche 16/07 : Messe de secteur à la chapelle Saint-Martin** à 10h30. Apéritif convivial offert. Repas Jambon à la broche sur réservation. Voir page 23.
- **Jeudi 20/07 : Petit marché de producteurs du GAC**. De 17h à 20h, à La ferme de la Planche à Montleban. Petite restauration sur place. Ouvert à tous.
- **Dimanche 30/07 : Marché de Savoir-Faire au Château de Gouvy**. Ambiance champêtre et familiale. Bienvenue ! Entrée Gratuite. Une organisation du Syndicat d'Initiative de Gouvy. Voir page 24.

AOÛT

- **Ve. 4, Sa. 5, Dim. 6/08 : Festival Jazz & Blues à La Ferme Madelonne**. Infos et réservations : https://madelonne.be/.
- **Vendredi 4/08 : kermesse de Courtil**. Traditionnelle promenade crépusculaire de 5km. Départ à 19h30. Petite restauration.
- **Samedi 5/08 : kermesse de Courtil**. Bal à thème.
- **Samedi 5/08: Brocante au Lac de Cherapont**. - de 9h à 17h - réservation D.Herman 080/51.11.04.
- **Dimanche 6/08 : kermesse de Courtil**. Repas de midi convivial. Réservation souhaitée avant le 29/07 au 0498/35.12.41. Dès 15h, jeux de quilles.
- **Dimanche 6/08 : Marche de jour à Wathermal**. 4-6-12-20 km. Départ de 7 à 14h. Info 0473/21.60.54 ou benkauten@gmail.com.
- **Lundi 7/08 : Clôture de la kermesse de Courtil**. Chapiteau ouvert à 17h.
- **Mecredi 16/08 : Pèlerinage à Notre Dame des malades** à 10h30 (Mont Saint-Martin). Après l'office, verre de l'amitié offert à tous les pèlerins. Voir page 23.
- **Jeudi 17/08 : Petit marché de producteurs du GAC**. De 17h à 20h - à La ferme de la Planche à Montleban. Petite restauration sur place. Ouvert à tous.
- **Samedi 26/08 : kermesse d' Halconreux**. Brocante. Emplacement gratuit dès 8h. Petite restauration. Renseignements : 080/51.74.61.
- **Dimanche 27/08 : kermesse d' Halconreux**. Repas de midi convivial. Réservation souhaitée avant le 19/08 au 080/51.74.61. Dès 15h, jeux de quilles.
- **Dimanche 27/08** - 10h à 20h : **Les caravanes des artistes débarquent à Montleban** ! Réservation : www.070.be ou via le QR code sur l'affiche.

SEPTEMBRE

- **Mercredi 6/09 : Séance d'information pour les aînés** – mise à jour des connaissances du code de la route. Voir page 25.
- **Samedi 9/09 et dimanche 10/09 : Journées du patrimoine à Cierreux « Cierreux à travers les âges »**. Infos et réservations : 080/29.29.45 - 0495/14.69.80 - dorina.muntean@gouvy.be. Voir page 18.
- **Vendredi 22/09 à 19h30 : Conférence « Rubens... tout simplement un génie ! » au château de Gouvy**, par Emmanuel Grégoire, historien de l'Art. Voir page 20.
- **Samedi 23/09 : Gestion de la réserve naturelle de Glain (Beho)**. RDV à 9h à l'église de Beho - Fin vers 15h . A emporter : gants, bottes, pique-nique, vêtements adaptés à la météo, jumelles. Journée coup de main pour la biodiversité avec Natagora. Pas de réservation. Contact : Jean de Potter 0474/05.63.87 ou jean.depotter@natagora.be.
- **Du vendredi 29/09 au 8/10 : Première Biennale des ARTS de Gouvy.** Voir page 20.

Vous souhaitez renseigner vos événements dans l'Agenda de la Vie Communale, contactez le Syndicat d'Initiative à l'adresse mail info@gouvy.tourisme.be

LES CARAVANES DES ARTISTES

GOUVY - MONTLEBAN

DIMANCHE 27 AOUT DE 10 à 20H

11H

OU SONT LES 7 NAINS ?

ANDRE LAMY

12H30

JALI

14h30

LE PETIT PRINCE
VINCENT PAGE

16H

MARC HERMAN

LE PTIT BAL DES ANIMALS

17H30

THIERRY CHANTE JOHNNY

BAR ET VILLAGE FOODTRUCKS
TOUTE LA JOURNEE !

ENTREE 7 EUROS
GRATUIT - 12 ANS

SCANNEZ ICI VOS ENTREES

loterie nationale
BIEN PLUS QUE JOUER

VIVACITÉ

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Gouvy

www.070.be

29 SEPT

08 OCT 2023

PREMIÈRE

BIENNALE DES ARTS de GOUVY

CHATEAU DE GOUVY

Editeur responsable : Véronique Léonard Bourgmestre

CRÉATION DE NOMS DE RUES ET NUMÉROTATIONS DES HABITATIONS – ANCIENNES COMMUNES DE BEHO ET BOVIGNY

Comme vous l'avez sans-doute déjà entendu, à la demande de nombreux citoyens, des services de secours et des services postaux, et donc dans un souci de sécurité et d'efficacité, la commune de Gouvy a décidé de **créer de nouveaux noms de rues et de modifier la numérotation des habitations** dans les villages des **anciennes communes de Beho** (Ourthe, Deiffelt, Wathermal et Beho) **et de Bovigny** (Halconreux, Courtil, Bovigny, Cierreux, Honvelez et Rogery).

Cette action se voulait consultative et participative, et a été confiée à la CCATM (Commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité). À la suite d'un appel à candidature paru dans la « Vie Communale », la CCATM a rassemblé les personnes qui s'étaient portées volontaires au sein de 2 groupes de travail, pour travailler sur cette mission de donner de nouveaux noms aux rues existantes.

Les propositions de noms de rues ont été soumises à l'approbation de plusieurs instances : la CCATM, l'administration de la toponymie et enfin, le conseil communal le 24 mai dernier. La toponymie a corrigé l'orthographe de certains « lieu-dit », mais a surtout souligné l'excellent travail qui a été réalisé par les groupes de travail !

Le changement officiel des adresses se déroulera normalement dans le premier semestre de l'année 2024. C'est à ce moment que les nouvelles adresses seront injectées au niveau du registre national. Les habitants des villages concernés recevront alors un courrier les invitant à se rendre à l'administration communale pour modifier les données figurant sur leur carte d'identité.

Les panneaux indiquant les nouveaux noms de rues seront ensuite installés dans les villages et ces mêmes personnes seront aussi invitées à modifier le numéro qui figure sur leur bâtiment. Toutes ces informations seront rappelées en temps utiles.

Afin de pouvoir **prendre connaissance des noms de rues** qui ont été attribués aux différents villages, nous vous invitons à scanner le QR code ci-dessous. Celui-ci vous orientera vers un espace du site internet de la commune sur lequel sont reprises toutes les cartes (www.gouvy.be/nomsdesrues). Vous pouvez également consulter ces informations directement à l'administration communale, au service urbanisme. Nous vous invitons à prendre rendez-vous au préalable (080/29.29.36 – elora.boulanger@gouvy.be).

Nous nous tenons également à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Nous sommes convaincus que ces modifications faciliteront la vie de tous les citoyens, mais aussi des services publics et des services de secours.

www.gouvy.be
080/29.29.30

Noms des rues